



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 055

Le mercredi 22 mars 2023

Présidente : Mme Jenica Atwin



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mercredi 22 mars 2023

• (1655)

[Traduction]

La greffière du comité (Mme Vanessa Davies): Distingués membres du Comité, je constate que nous avons le quorum.

[Français]

Je dois informer les membres du Comité que la greffière du Comité ne peut recevoir que des motions pour l'élection de la présidence. La greffière ne peut recevoir aucune autre motion et ne peut entendre de rappel au Règlement ni participer au débat.

[Traduction]

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection à la présidence.

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, la présidente ou le président doit être une ou un député du parti ministériel. Je suis prête à recevoir les motions pour l'élection à la présidence.

Oui, madame Idlout.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Je voudrais proposer que Mme Jenica Atwin soit élue présidente.

La greffière: Il est proposé par Mme Idlout que Mme Jenica Atwin assume la présidence du Comité.

Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il aux membres du Comité d'adopter cette motion?

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): J'aimerais un vote par appel nominal, si c'est possible.

La greffière: On demande un vote par appel nominal.

(La motion est adoptée par 8 voix contre 0.)

Des députés: Bravo!

La présidente (Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.)): La séance est ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 55^e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 23 juin 2022. Les membres participeront en personne ou au moyen de l'application Zoom. Les délibérations seront publiées sur le site Web de la Chambre des Communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

[Traduction]

Pour ceux et celles qui participent virtuellement, j'aimerais vous donner quelques règles à suivre.

Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Vous avez accès à des services d'interprétation pour la réunion en français, en anglais et en inuktitut. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Vous pouvez choisir votre langue maintenant.

Si l'interprétation est interrompue, je vous demande de m'en aviser immédiatement, et nous veillerons à ce que l'interpellation soit correctement rétablie avant de reprendre les délibérations.

Pour les députés qui participent en personne, faites comme vous le feriez normalement quand tout le Comité se réunit en personne dans la salle.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour désactiver la sourdine. Pour ceux et celles dans la salle, votre microphone est contrôlé comme d'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

[Français]

Veuillez adresser vos interventions à la présidence.

[Traduction]

Quand vous avez la parole, veuillez parler lentement et clairement. J'essaierai de faire de même. Quand vous n'avez pas la parole, votre micro doit être en sourdine.

En ce qui concerne la liste des intervenants, la greffière et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre des interventions pour tous les députés, que vous participiez virtuellement ou en personne.

Notre prochaine étude va concerner le rapport du directeur parlementaire du budget sur la recherche et l'analyse comparative des budgets des dépenses du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et du ministère des Services aux Autochtones Canada. M. Vidal avait présenté la motion, qui a été adoptée le 21 novembre 2022.

Le Comité veut-il donner l'instruction à la greffière d'inviter les témoins appropriés à nos réunions du 24 avril et du 26 avril 2023?

(La motion est adoptée.)

La présidente: Nous devons aussi reconvoquer les témoins du 20 mars. Plaît-il au Comité de déplacer la comparution des témoins du 20 mars au 17 avril et de programmer les instructions pour la rédaction et les travaux du Comité pour le 19 avril?

(La motion est adoptée.)

La présidente: Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 21 novembre 2022, le Comité reprend son étude sur l'amélioration des taux de diplomation des étudiants autochtones.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Lisa Smith, conseillère par intérim à la présidente, Association des femmes autochtones du Canada, par vidéoconférence. Il semble toutefois que nous ayons un problème que nous allons devoir régler. Nous accueillons aussi M. Thomas Sierzycki, du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, en personne. Nous accueillons également Mme Margaret Moss, professeure et directrice du Centre d'apprentissage des Premières Nations à l'Université de la Colombie-Britannique, par vidéoconférence. Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui.

Nous allons accorder cinq minutes à chacun de nos témoins. Je vous demanderais de respecter le temps. Je serai aussi ici pour vous le rappeler. La parole ira en premier à Mme Moss.

Vous avez cinq minutes.

• (1700)

Mme Margaret Moss (professeure et directrice, First Nations House of Learning, University of British Columbia): Merci de m'avoir invitée à témoigner devant votre comité aujourd'hui au sujet de l'expérience étudiante, de la persévérance scolaire et de la réussite des Autochtones à l'Université de la Colombie-Britannique et en particulier au campus de Vancouver, où je travaille.

Donc, comment la population étudiante fait-elle l'expérience de « l'endroit »? L'Université de la Colombie-Britannique est située sur le territoire ancestral et traditionnel non cédé de la Première Nation Musqueam. Dans le cadre de cette relation de longue date, nous faisons des reconnaissances du territoire *hən̓q̓əmin̓əm*, et il y a des œuvres d'art, des actes de reconnaissance et des conversations à propos des lieux dans presque toute l'université. Cela aide les étudiants autochtones et non autochtones à apprendre des choses à propos du territoire et à s'y sentir liés. Cet acte de reconnaissance sert à rappeler aux étudiantes et aux étudiants l'engagement qui existe entre la Première Nation Musqueam et l'Université de la Colombie-Britannique à collaborer dans le cadre d'une relation fondée sur un partenariat authentique.

La maison longue de l'Université de la Colombie-Britannique et le Centre d'apprentissage des Premières Nations sont des éléments importants du campus pour la communauté autochtone. Dans le cadre de notre stratégie de planification autochtone à long terme, nous avons encouragé l'intégration de personnel autochtone dans toutes les unités et facultés pour veiller à ce qu'il y ait dans tout le campus des occasions d'appartenance. Nous avons lancé en 2020 un plan stratégique autochtone comprenant huit objectifs, par exemple — je vais en lire quelques-uns —, jouer un rôle de premier plan à tous les niveaux, militer pour la vérité, faire avancer la recherche et renforcer le caractère autochtone de notre programme d'études.

La réussite des étudiantes et des étudiants dépend de leur sentiment d'appartenance. La population étudiante doit sentir qu'il y a quelqu'un à l'Université de la Colombie-Britannique qui se soucie de leur bien-être. Souvent, les étudiantes et les étudiants trouvent le meilleur soutien chez leurs pairs. L'investissement dans les programmes et les ressources permettant d'enrichir les expériences

communautaires et les liens entre les gens constitue un outil important pour appuyer l'expérience étudiante chez les Autochtones.

Nous avons une grande diversité d'étudiants autochtones à l'Université de la Colombie-Britannique, et chacun a ses propres besoins uniques. Nous devons faire en sorte qu'ils ont accès à de nombreux espaces et à de nombreuses ressources pour qu'ils puissent tisser des liens entre eux. La maison longue de l'Université de la Colombie-Britannique et le collégium *ᓃxʷta:təχʷəm* offrent des espaces où le personnel et le personnel étudiant s'investissent pour créer ce sentiment d'appartenance, en tendant la main aux étudiantes et étudiants et en leur offrant du soutien. Il y a aussi d'autres espaces et ressources de soutien sur le campus pour des étudiants autochtones qui visent à offrir une certaine flexibilité; de cette façon, les étudiantes et les étudiants peuvent changer d'espace ou de ressources de soutien, au besoin.

Les leaders étudiants autochtones jouent un rôle de premier plan pour créer cette communauté; ils connaissent les ressources et le personnel, et ils s'orientent en fonction d'un programme qui reflète les changements, les défis et les possibilités pour l'année.

Les ressources de soutien aux études, à la santé mentale et au bien-être sont extrêmement importantes pour les étudiants autochtones. Il doit y avoir des conseillers universitaires autochtones dans toutes les facultés pour soutenir les besoins particuliers des étudiants autochtones dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Même si de nombreux programmes de tutorat sont offerts sur le campus, notre programme pour les étudiants autochtones au Centre d'apprentissage des Premières Nations garantit que les étudiantes et les étudiants ont un endroit sécuritaire où obtenir du soutien. Le collégium offre aussi des programmes de soutien aux études — dirigés par des étudiants autochtones — qui tiennent compte de l'importance du bien-être pour la réussite scolaire. Dans les programmes du collégium, le professeur s'assure que les étudiants autochtones peuvent tisser des liens communautaires avec un membre du corps enseignant qui est aussi autochtone.

Enfin, les ressources de soutien en santé mentale pour les étudiants autochtones sont bien conçues, et nous continuons de les améliorer pour répondre aux besoins de la population étudiante. L'Université de la Colombie-Britannique compte sur une équipe de soutien en santé mentale et en bien-être autochtone qui offre du soutien individuel. Nous offrons aussi du soutien pour les gens en crise et des contacts pour les gens qui ont besoin de soutien à long terme. Nous avons un programme offert sur tout le campus, Early Alert, qui existe pour offrir des interventions et pour orienter les étudiants qui se heurtent peut-être à de nombreuses difficultés durant leur parcours universitaire.

Les professionnels des services d'inscription travaillent pour offrir du soutien en fournissant divers types de conseils, plus précisément en matière de finances, de logement et d'inscription. Pour l'année universitaire 2021, nous comptons 2 204 nouveaux étudiants autochtones qui se sont inscrits, et la population étudiante totale dans nos deux campus dépasse les 72 000 étudiants.

Le programme dont j'ai parlé est offert au campus de Vancouver, que fréquentent environ 1 500 étudiants autochtones. Le taux de persévérance scolaire pour les étudiants de premier cycle est de 88 %. En 2021, nous avons remis 329 diplômes à des étudiants autochtones — de premier cycle et de cycle supérieur — du campus de Vancouver de l'Université de la Colombie-Britannique.

Merci.

La présidente: Merci, madame Moss.

La parole va maintenant à notre prochain témoin.

Monsieur Thomas Sierzycki, vous avez cinq minutes.

M. Thomas Sierzycki (conseiller en éducation pour le Nord, Ministère de l'éducation de la Saskatchewan): Bonjour. Merci de l'invitation, et félicitations, madame la présidente.

C'est un plaisir pour moi d'être ici, dans la capitale nationale, située sur le territoire non cédé de la nation du peuple algonquin anishinaabe pour discuter de sujets qui me tiennent très à cœur.

Je viens de La Ronge, en Saskatchewan, située sur le territoire du Traité n° 6 et la terre du peuple métis. J'habite dans le Nord depuis toujours, et je suis maintenant père de deux garçons autochtones: c'est pourquoi je veux vous faire comprendre le travail que nous accomplissons et que nous devons accomplir pour améliorer les taux de diplomation et les résultats fructueux des élèves autochtones et du Nord.

J'ai eu l'occasion de travailler au ministère de l'Éducation de la Saskatchewan pendant près de sept ans en tant que conseiller pédagogique au bureau de la sous-ministre. Plusieurs améliorations cruciales ont permis de renforcer les résultats d'éducation pour les élèves autochtones et du Nord. Afin d'améliorer l'éducation dans notre province, notre ministre, l'honorable Dustin Duncan, et la sous-ministre, Mme Donna Johnson, ont établi des priorités nous orientant vers un parcours de collaboration avec nos partenaires autochtones, du Nord et métis.

Dans l'esprit de cette collaboration, le ministère de l'Éducation a mis au point un plan d'éducation provincial inclusif et axé sur les élèves que nous servons. Ce plan sera le fondement de notre éducation provinciale jusqu'en 2030 et intègre entièrement les connaissances autochtones. Les intervenants autochtones et métis participent à la création et à la mise en œuvre de ce plan novateur. D'autres piliers de ce plan comprennent, entre autres, la santé mentale de la population étudiante.

Il existe cinq domaines d'investissements critiques pour améliorer l'éducation des élèves autochtones, métis et du Nord.

Le premier est un investissement et des ressources stratégiques au cours des premières années. De nombreuses études ont démontré que les investissements stratégiques dans le développement de la petite enfance donnent d'énormes résultats sur les plans social et financier. Notre province a investi dans des centres de ressources familiales, KidsFirst North, dans les programmes d'intervention auprès de la petite enfance et dans les garderies. L'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants à l'échelle du Canada et l'Accord bilatéral entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont deux exemples de ce qui peut être accompli lorsque deux ordres de gouvernement collaborent pour soutenir les enfants.

Le deuxième pilier concerne les programmes d'études et le soutien pédagogique. En plus d'un modèle de programme d'éducation collaboratif et inclusif, le programme « Following Their Voices » du ministère de l'Éducation, l'accord de services partagés sur invitation et le programme des possibilités d'apprentissage fournissent du soutien, de la collaboration et du financement pour améliorer les pratiques d'enseignement et pour mobiliser les circonscriptions scolaires et les autorités des Premières Nations. Le programme des possibilités d'apprentissage offre du financement pour l'éducation

en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques, donc les domaines des STIM. En 2007, la Saskatchewan a rendu obligatoire l'éducation sur les traités, et cela s'est révélé extrêmement important pour toute la population étudiante de la province.

Le troisième est l'investissement dans les infrastructures. Il est important que les collectivités du Nord et des Premières Nations aient accès à des écoles sécuritaires et accueillantes qui soient à l'image de leurs communautés. Le ministère de l'Éducation continue d'investir dans la rénovation et le remplacement des écoles. Un bon exemple est l'investissement de 30 millions de dollars pour la construction en cours d'une école primaire à La Loche. Le ministre Duncan a déclaré que « cette nouvelle école primaire accueillera non seulement les élèves et les familles de La Loche, mais aussi tous les membres de la collectivité pour des générations à venir. » L'école devrait ouvrir au printemps 2025, et les aspects communautaires ont influencé toute sa conception.

Le quatrième est le recrutement et le maintien en poste des enseignants. Cela continue d'être un problème dans le Nord de la Saskatchewan. Le gouvernement de la Saskatchewan continue de financer des programmes pour les enseignants, comme le programme de formation des enseignants dénés à La Loche ainsi que les collèges régionaux, qui fournissent des programmes de formation aux enseignants locaux. C'est un fait bien connu que les enseignants qui sont formés dans leurs collectivités respectives ont un taux de réussite plus élevé et sont plus susceptibles de rester en poste et d'enseigner dans les collectivités où ils se sentent chez eux. Quand les élèves autochtones, du Nord et métis voient que leurs enseignants sont comme eux, cela crée un climat de confiance, de fierté et de réussite. Le ministère de l'Éducation travaille aussi avec les circonscriptions scolaires locales pour cerner les meilleurs moyens, d'un point de vue stratégique et financier, de soutenir les plans de recrutement et de maintien en poste.

Le cinquième est les possibilités d'apprentissage à distance. Le gouvernement de la Saskatchewan est en train de mettre au point une nouvelle société pour l'apprentissage à distance, la Saskatchewan Distance Learning Corporation ou Sask DLC. Il s'agit d'un nouvel établissement d'enseignement centralisé qui permettra de simplifier le processus d'apprentissage en ligne dans la province et de fournir aux élèves, de la maternelle à la 12^e année, de toute la province un accès équitable à plus de 180 cours en ligne, y compris plus de 120 cours optionnels pour les élèves du secondaire. Le bureau central de Sask DLC sera situé à Kenaston, en Saskatchewan, et il y aura aussi neuf bureaux satellites supplémentaires qui aideront à desservir toutes les régions géographiques de la province. Des conseillers seront présents en ligne dans les établissements pour aider les étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage. Une chose importante à noter est que Sask DLC permettra aux élèves qui n'ont pas d'enseignants ou qui sont affectés par le manque d'enseignants dans leur classe de continuer à apprendre. Ce modèle aidera les élèves dans les régions éloignées à recevoir la meilleure éducation possible.

• (1705)

Comme je l'ai dit, la Saskatchewan déploie actuellement des efforts novateurs et transformatifs pour prioriser la qualité de l'enseignement et les possibilités d'éducation pour les élèves des Premières Nations, autochtones, du Nord, et métis. Grâce à une orientation et à des ressources de soutien solides, nous avons des possibilités incroyables de travailler avec les intervenants des Premières Nations et métis pour que notre système d'éducation public soit le meilleur possible pour tous nos élèves.

Je tiens à remercier le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de m'avoir invité à témoigner au sujet de nos efforts pour améliorer les résultats scolaires de nos élèves. Je suis impatient de discuter avec vous de ce sujet important dans le temps qui nous reste.

Comme nous le disons dans le Nord de la Saskatchewan, merci, *thank you, téniki et mahsi cho*.

• (1710)

La présidente: Merci, monsieur Sierzycki.

Nous allons devoir reconvoquer notre autre témoin, Mme Lisa Smith, à un autre moment en raison de difficultés techniques.

Nous allons poursuivre avec la première série de questions, en commençant avec M. Vidal du Parti conservateur, pour six minutes.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, madame la présidente.

Félicitations pour votre nomination.

Bienvenue à notre comité, monsieur Aldag. Je suis impatient d'apprendre à mieux vous connaître.

Je vais m'adresser d'abord à M. Sierzycki ce matin... ou cet après-midi, plutôt. La journée a été longue.

J'ai deux ou trois questions pour vous concernant certains de vos commentaires, dont la première sur les investissements dans l'éducation de la petite enfance.

Un homme très sage m'a dit récemment que si nous voulons améliorer les taux de diplomation où que ce soit, dans les réserves, à l'extérieur des réserves et dans les écoles non autochtones, nous devrions insister sur les taux de lecture de la maternelle à la troisième année. C'est un investissement à long terme, mais il faut que nous commençons à leur donner cette possibilité. Vous avez parlé de certains des investissements de la province de la Saskatchewan dans l'éducation et les interventions pour la petite enfance. Je voulais simplement vous donner l'occasion d'en parler un peu plus pendant quelques minutes, puis je vais passer à une autre question.

M. Thomas Sierzycki: Absolument. Nous apprenons à lire, puis nous lisons pour apprendre. Je pense que tout le monde ici présent connaît bien ces concepts importants. L'alphabétisation et les compétences en lecture sont absolument cruciales pour l'apprentissage de tous les élèves, si nous voulons qu'ils connaissent du succès à n'importe quel niveau de leur éducation. Nous croyons que des investissements stratégiques, comme des programmes pour la petite enfance, sont essentiels, surtout dans les collectivités peut-être isolées ou qui manquent de ressources supplémentaires. Bien sûr, en travaillant avec les ordres de gouvernement et avec les chefs des Premières Nations, la province de la Saskatchewan a réussi à conclure plusieurs partenariats uniques.

Il y a entre autres KidsFirst North. Au cours du dernier cycle budgétaire, nous avons annoncé six centres de ressources familiales d'un bout à l'autre de la province pour offrir des services à des familles de tous les horizons, mais aussi dans des régions géographiques où il y a un grand nombre de familles autochtones. C'est une partie de nos efforts pour veiller collectivement à faire de l'alphabétisation une priorité, à utiliser des pratiques exemplaires en matière d'intervention et d'alphabétisation et aussi tout simplement à fournir des ressources à cette fin.

Donc, tout à fait, n'importe quelle suggestion, en tant qu'éducateur... je pense que n'importe qui dans la salle qui est éducateur ou éducatrice sait que l'alphabétisation durant la petite enfance est d'une importance capitale pour la réussite future de tous les élèves.

Merci de la question.

M. Gary Vidal: Merci.

Il y a une chose que j'allais signaler au Comité, mais j'ai oublié de le faire au début, c'est que M. Sierzycki est l'un des plus jeunes maires jamais élus au Canada. Il a été élu à l'âge de 21 ans, après avoir travaillé comme conseiller pendant deux ou trois ans dans sa collectivité de La Ronge. Je pensais que c'était un fait très intéressant à connaître à propos de notre témoin d'aujourd'hui.

Mais revenons à notre sujet du recrutement et du maintien en poste des enseignants. Je sais que c'est un réel défi, dans ma circonscription dans le Nord de la Saskatchewan — où vous vivez, alors vous le savez —, surtout dans les écoles des Premières Nations, de recruter des enseignants et des enseignantes, des gens qualifiés, des enseignants qui ont été formés pour être enseignants. Le recrutement et le maintien en poste constituent un facteur extrêmement important.

Vous avez dit que les enseignants qui apprennent dans leurs propres collectivités ont un taux de réussite plus élevé et qu'ils sont plus susceptibles d'y rester et d'enseigner dans les collectivités où ils se sentent chez eux. Je voulais simplement vous donner une occasion d'en dire un peu plus. Je sais que ce n'est pas exactement votre domaine de travail, mais dans le contexte de ce qui fonctionnerait pour certaines des écoles des Premières Nations dans le Nord de la Saskatchewan, quelles leçons pourrions-nous retenir au moment d'attirer des enseignantes et des enseignants qualifiés et instruits dans certaines de ces collectivités où il y a justement cette difficulté?

M. Thomas Sierzycki: Merci.

Je veux malgré tout souligner que j'ai quitté mon poste après mon second mandat. Je ne me suis pas présenté de nouveau, donc je n'ai jamais perdu. C'est toujours un bon point pour un politicien, comme tout le monde ici le sait.

Cela dit, au sujet du recrutement et du maintien en poste des enseignants, je peux vous mentionner quelques initiatives novatrices qui ont été lancées. Je peux vous donner l'exemple de la nation dénée de la rivière Clearwater, à La Loche, qui a lancé un programme de formation des enseignants pour Dénés. Il s'agit d'un programme de formation universitaire de quatre ans, exécuté en partenariat avec l'Université des Premières Nations du Canada par l'intermédiaire de l'Université de Regina, et financé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce programme permet aux enseignants d'être formés dans leurs propres collectivités et de travailler avec des circonscriptions scolaires et des autorités des Premières Nations qui les soutiennent dans leurs stages. On veille ainsi à ce que les enseignants participent à la collectivité à laquelle ils appartiennent.

La première mouture du programme a été créée en 2006, à la suite de l'horrible fusillade dans l'école à La Loche. Parmi les étudiants qui ont suivi ce programme, entre 80 et 90 % d'entre eux enseignent toujours dans le Nord de la Saskatchewan. Je dis 80 à 90 % parce que les enseignants spécialisés sont très recherchés. Plusieurs de nos enseignants et enseignantes sont partis enseigner ailleurs, certains aussi loin qu'en Colombie-Britannique. D'autres sont partis dans d'autres provinces. Mais encore une fois, c'est une bonne chose.

La circonscription scolaire travaille aussi avec l'Université de la Saskatchewan pour mettre en place un programme à Cumberland House.

Ce que nous avons constaté, c'est que quand ces enseignants sont dans la collectivité, non seulement cela renforce la capacité humaine dans la collectivité, mais cela permet aussi de combler la pénurie d'enseignants qui ne songeraient pas normalement à aller dans ces collectivités pour commencer leur carrière. Nous savons qu'il y a une pénurie d'enseignants d'un bout à l'autre du pays pour ce qui est de pourvoir les postes vacants dans les diverses régions, y compris les régions du Nord circumpolaire. Ce programme est un exemple parfait de quelque chose qui fonctionne.

Bien évidemment, on pourrait investir davantage de ce côté-là, mais vu le niveau d'investissement actuel, c'est formidable de voir les résultats qui sont obtenus.

• (1715)

M. Gary Vidal: Il me reste très peu de temps, alors vous pouvez faire tous les commentaires que vous voulez sur le concept de la collaboration.

Je sais que c'est quelque chose de très important pour vous, alors prenez les quelques secondes qu'il nous reste pour parler de collaboration.

M. Thomas Sierzycki: Merci.

À propos de la collaboration, si je suis ici c'est évidemment pour parler des innovations et des efforts excellents que la province de la Saskatchewan a déployés, mais ça ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas en faire plus.

La seule façon d'en faire plus pour tous les enfants du Canada — tous les enfants autochtones du Canada —, c'est de collaborer avec tous les autres gouvernements et tous les intervenants pour travailler ensemble et pour travailler en mettant l'accent sur les élèves que nous sommes censés servir. Si nous ne prenons pas leurs voix et la voix des collectivités et des aînés en considération, on ne pourra pas changer de façon importante les établissements d'enseignement.

Merci. Voilà pour la collaboration.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Vidal.

La parole va maintenant au député libéral, Jaime Battiste, pour six minutes.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, madame la présidente. Félicitations pour votre élection.

Monsieur Sierzycki, durant votre intervention, vous avez brièvement mentionné que, en 2007, votre province avait rendu obligatoire l'enseignement sur les traités. À mon avis, le Bureau de la commissaire aux traités de la Saskatchewan fait du bon travail, actuellement sous la direction de Mme Mary Culbertson, la commissaire aux traités. C'est de l'excellent travail qui est accompli. En Nouvelle-Écosse, nous nous sommes même rendus en Saskatchewan pour voir quelles pratiques des commissions aux traités pourraient être utilisées pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires dans tout le Canada.

Selon vous, le fait que les élèves autochtones voient leur reflet dans le système d'éducation et dans le programme d'études — pas seulement dans les réserves, mais partout ailleurs —, cela permet-il d'améliorer les taux de diplomation?

M. Thomas Sierzycki: Merci de la question, monsieur Battiste.

Tout à fait. En 2007, la Saskatchewan a mis en œuvre le premier programme scolaire obligatoire adapté aux Premières Nations à l'échelle de la province. À l'époque, le premier ministre Wall avait déclaré qu'il s'agissait d'une priorité pour le ministère de l'Éducation. Depuis, je peux vous dire qu'il y a eu une amélioration considérable non seulement en matière d'assiduité, mais aussi dans tous les autres domaines, parce que les élèves se sentent reflétés dans le programme scolaire. Quand vous allez à l'école et que vous voyez votre reflet dans votre scolarité, c'est évident que vous allez réussir.

Le Bureau du commissaire aux traités fait un incroyable travail pour fournir des ressources aux enseignants de toute la province et pour les soutenir relativement aux pratiques exemplaires, parce que les enseignants n'ont pas nécessairement la formation, ni les connaissances pour savoir quelle est la meilleure façon d'aborder ce genre de choses. Donc, cela a énormément d'importance.

Une autre chose que je veux dire, dans une perspective personnelle, c'est que j'ai deux garçons autochtones. Je ne suis pas autochtone, mais mon épouse est de la Première Nation crie de Saddle Lake. Elle est assise dans le fond, pour m'écouter, évidemment. Cela étant dit, nous avons cette perspective, parce que nous voyons nos garçons à la maison parler de certaines choses, par exemple ce que leurs grands-parents ont vécu et d'où ils viennent. Ce sont toutes des choses positives, qui leur permettent de façonner leur identité et de trouver leur place généralement dans le système d'éducation.

Tout à fait, monsieur, les ressources fournies par le Bureau du commissaire aux traités et les programmes scolaires obligatoires adaptés aux Autochtones ont été deux mesures importantes.

M. Jaime Battiste: Merci beaucoup, monsieur Sierzycki.

Je vais poser une question à Mme Moss, qui a parlé un peu de l'université. Nous avons surtout discuté jusqu'ici des taux de diplomation des élèves du secondaire.

Pouvez-vous nous parler un peu des pratiques exemplaires qui favorisent la réconciliation dans les campus universitaires? Comment cela a-t-il permis d'améliorer les taux de diplomation chez les étudiants autochtones à l'université?

Mme Margaret Moss: Je suis allée à l'Université de la Colombie-Britannique en 2018, et j'ai codirigé son plan stratégique renouvelé pour les Autochtones. Le processus a pris deux ans. Nous l'avons lancé en 2020, et cela nous a aidés à faire en sorte que toutes les voix soient entendues. Nous avons consulté les étudiants autochtones, les professeurs, les membres du personnel, des gens non autochtones, de nombreux membres de la collectivité, etc., afin de savoir ce que les gens veulent et ce dont ils ont besoin. Cela nous a permis de cerner les huit objectifs. J'en ai lu quatre, plus tôt.

Un autre, c'était les espaces. Comment pouvons-nous aménager les espaces? Cela semblait être un aspect important pour la population étudiante. Les étudiantes et étudiants veulent savoir où aller, où ils seront les bienvenus et où ils peuvent trouver d'autres personnes qui leur ressemblent, d'autres étudiants, etc., qui comprennent ce qu'ils ont vécu. Dans ce contexte, nous avons créé le Centre d'apprentissage des Premières Nations, situé dans la maison longue des Premières Nations. Nous venons justement de l'agrandir de 2 500 pieds carrés pour ajouter de nouveaux espaces.

À l'autre bout, nous avons lancé des collégiums autochtones tout spécialement pour les étudiants de première année; ainsi, la plupart des collégiums de l'Université de la Colombie-Britannique — et il y en a six ou sept — sont en mesure d'attirer des gens et de les mettre à l'aise, de renforcer le sentiment communautaire et ainsi de suite.

Nous avons lancé un collégium autochtone dans la maison longue. Cela nous a aussi pris assez d'efforts pour la reconstruction, le recrutement, etc. Nous n'évinçons pas les étudiants après la première année, mais nous mettons l'accent sur le fait que les étudiants de première année ont véritablement besoin de quelque chose. Dans la maison des Premières Nations, nous avons aussi recruté et embauché un coordonnateur pour la persévérance scolaire des étudiants de première année, parce que nous savons qu'il y a un certain taux de décrochage durant la première année, surtout pendant la première session de la première année, et surtout à cause de la pandémie que nous venons de traverser. Les gens avaient moins d'argent, ils avaient besoin de beaucoup de soutien et de ressources.

Donc, littéralement, nous avons créé des espaces, avons construit des espaces, pour accueillir les gens et pour qu'ils s'y sentent à l'aise, en particulier les étudiants et les étudiantes de première année. Le coordonnateur pour les étudiants de première année travaille de façon générale dans la maison longue, mais aussi au collégium, alors il y a beaucoup de ressources pour les étudiants et les étudiantes qui sortent tout droit de l'école secondaire.

● (1720)

M. Jaime Battiste: Madame Moss, vous avez pris un peu de temps pour parler des étudiants, mais j'aimerais qu'on discute aussi un peu des professeurs, parce que j'ai moi-même été un professeur autochtone.

Quelles sont certaines mesures clés que les universités peuvent prendre pour veiller à ce que les professeurs autochtones se sentent soutenus et accueillis, pour qu'ils continuent de faire leur travail d'aider les étudiants autochtones?

Mme Margaret Moss: Nous avons une sorte de caucus autochtone informel, non officiel pour le corps enseignant. Nous avons

aussi un autre groupe pour les membres autochtones du personnel. À la maison longue, nous avons récemment commencé à tenir des dîners pour les membres autochtones du personnel, et aussi pour les membres du corps enseignant... c'est pour les deux groupes. Nous venons tout juste de commencer, cette année, à faire ce dont vous avez parlé, essayer de tisser des liens communautaires entre les membres du corps enseignant, entre les membres du personnel, afin de pouvoir savoir ce qui se passe avec les étudiants et ce qui se passe avec le programme scolaire, plus précisément pour l'autochtonisation, grâce à tout ce que nous avons parlé: la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation.

Le forum semble continuer de se développer, et il nous a été d'une grande utilité. Nous avons tenu des dîners et d'autres choses du genre pour la population étudiante, mais, encore une fois, nous avons reconnu que les membres du personnel et les membres du corps enseignant doivent aussi participer à l'esprit communautaire.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Battiste.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à notre collègue du Bloc québécois.

Madame Larouche, vous disposez de six minutes.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente. Je tiens à vous féliciter, en mon nom et en celui de ma collègue Marilène Gill, pour votre nomination comme présidente.

Je tiens également à remercier les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

En tant que porte-parole en matière de condition féminine, j'ai déjà eu l'occasion d'entendre l'Association des femmes autochtones du Canada parler du point de vue féministe et autochtone à d'autres comités. Je déplore que sa représentante n'ait pu être des nôtres aujourd'hui en raison de problèmes techniques. Son témoignage aurait été bien intéressant, comme d'habitude, et j'espère donc qu'elle aura l'occasion de comparaître à nouveau devant le Comité.

Cela dit, les deux témoins ont également souligné un autre aspect intéressant, soit celui de l'importance d'offrir des services éducatifs aux jeunes enfants et d'intervenir tôt auprès d'eux. Au Québec, nous avons bien compris cette importance. C'est d'ailleurs la première femme première ministre du Québec qui a mis en place les centres de la petite enfance. Lorsque les jeunes enfants peuvent bénéficier d'une bonne éducation très tôt dans la vie, avant même d'entreprendre leur parcours scolaire, cela change leurs perspectives pour toute la vie.

Monsieur Sierzycki, je vais maintenant vous poser une question, à laquelle Mme Moss pourra répondre aussi par la suite.

Dans vos propos, vous avez parlé de la réalité du Nord de la Saskatchewan. L'éloignement est un défi qui revient souvent dans les discussions de ce comité, et ce, peu importe les études qui sont menées. Par ailleurs, cet élément est aussi fréquemment abordé dans les travaux du Comité permanent de la condition féminine, en lien avec les questions touchant particulièrement ou différemment les femmes dans les communautés rurales ou un peu plus éloignées.

Lorsqu'on parle d'éducation, on constate que les élèves issus des Premières Nations doivent souvent quitter leur famille pour aller étudier dans les grands centres. Ils perdent ainsi un contact crucial avec leur territoire, leurs proches et leur culture. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'éloignement, de l'isolement vécu et de son effet sur les élèves.

• (1725)

[Traduction]

M. Thomas Sierzycki: Merci de la question.

L'éloignement crée des défis importants de nombreuses façons. Premièrement, il y a bien sûr le besoin de fournir des occasions d'apprentissage qui ne sont autrement offertes que dans les centres urbains. Deuxièmement, il y a bien sûr, la connectivité et le besoin d'avoir de l'infrastructure en classe si vous voulez faire d'autres choses pour veiller à ce que les élèves aient accès à des cours en ligne ou à d'autres choses du genre.

La raison pour laquelle la Saskatchewan envisage d'opter pour une société du Conseil du Trésor afin d'offrir un apprentissage en ligne centralisé est que cela permettrait aux élèves dans les régions éloignées et rurales d'avoir accès à des possibilités dont ils ne pourraient peut-être pas autrement bénéficier. C'est très important d'avoir un enseignant sur place pour soutenir l'apprentissage en ligne. Cependant, c'est vraiment pour les spécialisations qu'on peut vraiment prendre des mesures ciblées pour soutenir ces élèves et faire en sorte qu'ils ont les crédits et les occasions de faire des études postsecondaires ou d'entrer sur le marché du travail.

Évidemment, j'ai beaucoup de compliments à faire au gouvernement fédéral, aux gouvernements fédéraux précédents et aux gouvernements provinciaux, relativement au développement des infrastructures. Dans beaucoup de collectivités, notre succès dépend directement des infrastructures. Quand SaskTel, le fournisseur provincial de services de télécommunications, construit des infrastructures, cela a des avantages énormes, et c'est nécessaire pour qu'on puisse fournir ces services d'apprentissage en ligne. Encore une fois, l'infrastructure a énormément d'importance.

Pour atténuer le défi de l'éloignement, je pense qu'il y a une mesure clé que tous les ordres de gouvernement devraient prendre en considération. Nous avons un modèle centralisé pour offrir des services aux citoyens du Canada et des provinces, mais il y a aussi parfois une tendance à la décentralisation qui est tout aussi importante. Cela consiste à s'assurer que les fournisseurs de services créent des liens avec les collectivités et qu'ils soient présents dans les collectivités. Je sais que tout le monde, dans le domaine de la santé, de l'éducation, entre autres, va effectivement dans les collectivités, mais le principal, c'est d'établir ce genre de relation importante, quand vous êtes dans la collectivité et que vous êtes soutenu par elle dans vos projets.

Au chapitre de l'éducation, si vous envoyez des ressources de soutien pour l'apprentissage en ligne, il est important que les enseignants qui travaillent auprès de ces élèves se rendent réellement dans ces collectivités, à un moment ou à un autre, pour discuter en personne avec les élèves et pour comprendre leurs objectifs, leurs difficultés, les débouchés qui s'offrent à eux et leur famille. Vu le temps qu'il faut consacrer à cela, ce n'est peut-être pas toujours idéal ni parfait, mais c'est quelque chose d'extrêmement important qui doit être fait pour atténuer le problème de l'éloignement et offrir des occasions d'apprentissage dans les régions rurales et éloignées.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Madame Moss, aviez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

Mme Margaret Moss: Bien sûr. Je vais répondre très brièvement. Merci.

La pandémie a fait en sorte que, à l'université, le concept de l'apprentissage à distance a été mis au premier plan. Ce que nous avons dû apprendre — les professeurs, le personnel et tout le monde — c'était que la flexibilité était plus que jamais essentielle, pour les étudiants autochtones. Nous devons reconnaître les coûts supplémentaires, s'ils devaient acheter quoi que ce soit — soit nous les aidions par l'intermédiaire des programmes de services d'inscription et d'autres choses du genre, soit ils devaient se débrouiller eux-mêmes — et reconnaître aussi le temps supplémentaire que cela exige parfois, vu la qualité de la connectivité, etc.

Il y a aussi l'autre côté de la médaille: même pour les gens qui vivent à Vancouver... c'est une ville où le coût de la vie est très élevé.

Mais qu'ils vivent dans une région éloignée ou ici, nous avons compris qu'il y a un énorme besoin en ressources de soutien.

[Français]

La présidente: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

La parole va à Mme Idlout pour six minutes.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci.

Premièrement, je tiens à remercier M. Marc Garneau d'avoir présidé le Comité. Il a quitté le poste avant que je puisse le remercier.

Madame Atwin, je vous souhaite la bienvenue en tant que présidente. Je suis bien certaine que vous ferez un bon travail.

Ma question s'adresse à Mme Moss, et M. Sierzycki pourra répondre ensuite.

Cela concerne le programme scolaire dans les collectivités colonisées, parce que les gens qui viennent des collectivités colonisées ont plus de difficulté. Il y a des gens qui ont été enlevés dans les camps et installés dans une collectivité, et en conséquence, beaucoup des documents d'apprentissage ou d'enseignement n'ont jamais vraiment changé. Une grande partie du matériel pédagogique est en anglais, ce qui n'aide pas vraiment les populations autochtones auxquelles on enseigne. Je me demandais s'il y avait moyen d'y remédier.

Madame Moss, je vous serais reconnaissante de répondre à cette question. Nous avons besoin de plus de matériel pédagogique dans nos langues.

• (1730)

Mme Margaret Moss: Merci de ces questions.

Effectivement, les programmes d'études autochtones critiques offerts par l'Université de la Colombie-Britannique comprennent, entre autres, un programme des langues des Premières Nations. Mais au-delà de cela, comme je l'ai dit, nous avons élaboré un plan stratégique autochtone dont l'un des buts est l'autochtonisation du programme scolaire.

En plus d'être directrice du Centre d'apprentissage des Premières Nations, je suis aussi professeure à temps partiel à l'École des sciences infirmières. À la suite de la Commission de vérité et réconciliation, nous avons créé un cours sur la santé des peuples autochtones, comme l'avait demandé la CVR. J'enseigne l'un de ces cours obligatoires sur la promotion de la santé autochtone, alors je sais que l'école de médecine et certaines autres ont ces cours obligatoires.

Il y a des avantages et des inconvénients aux cours obligatoires... mais je sais que nous y arrivons, en médecine et en sciences infirmières. Il y a tout un domaine d'études autochtones critiques, et aussi certaines dans le domaine du droit. Toutefois, nous avons parfois des problèmes, parce que même s'il s'agit d'un cours obligatoire, il n'y a aucune personne correctement formée pour le dispenser.

Il y a deux côtés à la médaille de l'autochtonisation, par rapport à la façon de le faire et avec qui nous pouvons le faire — qui peut le faire de façon appropriée, etc. —, mais je suis tout à fait d'accord.

Je suis une citoyenne américaine, mais nous avons tous les mêmes problèmes. J'aurais été une victime de la rafle des années 1960, mais là-bas. Je sais exactement de quoi vous parlez, pour ce qui est d'essayer de retrouver ses racines et de comprendre son histoire complexe, afin de trouver la vérité, pour ainsi dire.

Merci de la question.

M. Thomas Sierzycki: Pour répondre aux deux aspects de votre question, premièrement, au chapitre de la langue, tout à fait, les élèves doivent pouvoir apprendre dans leurs langues respectives et avoir accès à du matériel qui reflète qui ils sont.

Nous travaillons avec les autorités scolaires des Premières Nations ainsi qu'avec les circonscriptions scolaires sur le matériel que les enfants utilisent dans leurs collectivités respectives, que ce soit des Cris, Dénés, Nakotas ou Lakotas, selon la région géographique de la province. Nous nous assurons ensuite que les autres circonscriptions scolaires ont accès à ces programmes dans la province, afin qu'elles puissent les adapter à leur région dans la province. C'est nécessaire pour la réussite des enfants qu'ils se reconnaissent dans le matériel et qu'ils puissent communiquer dans leur langue.

L'autre aspect dont je veux parler est l'apprentissage par expérience et l'apprentissage sur le terrain. Comme vous l'avez dit, il y a cette rupture entre la terre d'où viennent les enfants et les aspects culturels. Beaucoup de circonscriptions scolaires ainsi que toute la province ont créé des programmes scolaires axés sur l'apprentissage sur le terrain, en plus de trouver des façons d'intégrer cela aux divers aspects du programme. Vous pouvez facilement donner un apprentissage sur le terrain et intégrer cela aux mathématiques, aux sciences et aux sciences sociales et aux savoirs des Premières Nations. Tout à fait, je pense que ce sont deux aspects importants dans lesquels nous allons devoir continuer d'investir du temps pour que les enfants se voient dans ce qu'ils apprennent.

Merci.

• (1735)

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Il y a beaucoup d'étudiants en enseignement ou beaucoup de gens qui étudient pour devenir enseignants, mais présentement, il n'y a pas beaucoup de gens qui s'inscrivent aux études en enseignement parce que, comme cela a été dit, une grande partie du matériel pédagogique est en anglais. Le matériel d'apprentissage est en anglais. Si nous voulons recruter des enseignants autochtones, alors je crois fermement qu'il devrait y avoir beaucoup de matériel d'apprentissage dans la langue des écoles où ils seront utilisés.

Il n'y a pas de programmes de formation pour les enseignants dans le Nord et une grande partie du matériel d'apprentissage qui est utilisé est en anglais. Cela crée une rupture entre la culture et la profession que les étudiants veulent exercer.

Monsieur Sierzycki et madame Moss, pourriez-vous réagir à mes propos?

La présidente: Répondez très rapidement, en 30 secondes. Nous aurons un deuxième tour, ensuite.

M. Thomas Sierzycki: En ce qui concerne les programmes de formation des enseignants, ils sont très novateurs en Saskatchewan. Il y a le programme de formation des enseignants dénés, le programme de formation des enseignants cris et le programme de formation des enseignants autochtones qui utilisent tous des ressources adaptées à la langue et à la culture, ce qui est une excellente chose. Nous espérons que les programmes vont continuer d'être développés. Une grande partie du matériel d'apprentissage est rédigée dans la langue dans laquelle ils vont enseigner.

La présidente: Merci beaucoup.

Chers collègues, nous avons le temps pour un deuxième tour très rapide de deux minutes.

Madame Moss, peut-être que vous pourriez répondre à la question au deuxième tour, vu le temps que nous avons.

La parole va au député conservateur, M. Schmale, pour deux minutes.

M. Jamie Schmale: Merci beaucoup, madame la présidente.

Encore une fois, félicitations.

Félicitations à M. Aldag. C'est bon de vous revoir.

Bienvenue au Comité.

Avant de poser ma question, je veux soulever un point d'ordre administratif. Au premier tour, quand M. Vidal posait ses questions, vous l'avez laissé poursuivre pendant 12 secondes de trop. Quand j'occupais le fauteuil, je l'ai interrompu 30 secondes trop tôt. Il me l'a fait savoir, alors si vous voulez l'interrompre 45 secondes plus tôt, vous ne recevrez aucune plainte de ma part.

Merci à nos deux témoins d'être avec nous. Puisque j'ai très peu de temps, je pense que je vais m'adresser en premier au témoin qui est avec nous dans la salle. Selon le rapport de Services aux Autochtones, les taux de diplomation des élèves des Premières Nations dans les réserves ont chuté d'environ 6 %, alors que, globalement, les taux de diplomation pour les élèves des Premières Nations ont augmenté.

Sans faire trop de partisanerie, y a-t-il des leçons que vous pourriez transmettre à Services aux Autochtones Canada, quant à des choses qui pourraient être faites différemment, peut-être, pour mettre en place des pratiques exemplaires qui permettraient d'augmenter les taux?

M. Thomas Sierzycki: Pour ce qui est de l'amélioration des taux de diplomation à l'extérieur des réserves, encore une fois, la tendance est un peu différente en Saskatchewan. Est-ce tout de même suffisant? Absolument pas, et c'est pourquoi nous essayons toujours, en tant que province, de cerner quelles sont les meilleures pratiques exemplaires. Les investissements sont aussi importants pour que l'on puisse veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources et de capacité, de capacité humaine, pour offrir les programmes.

Encore une fois, si vous êtes un élève dans un centre urbain, vous allez avoir accès à différentes ressources de soutien qu'un élève dans d'autres collectivités des Premières Nations de la province. Donc, le point essentiel, c'est l'expertise qui est offerte et les mécanismes de soutien. Ce que nous espérons, notre but, c'est que notre école en ligne pourra donner à tous les élèves de la province des possibilités d'apprentissage. Donc, voilà une façon de combler l'écart entre les spécialisations et les régions où les élèves se trouvent dans la province.

Encore une fois, pour revenir à l'essentiel, il ne fait aucun doute qu'il existe un problème s'il n'y a pas de ressources de soutien en place ou si les enfants n'y ont pas accès.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Schmale.

Monsieur Battiste, vous avez deux minutes.

• (1740)

M. Jaime Battiste: Je vais m'adresser à nouveau à Mme Moss.

Madame Moss, à la fin de notre étude, nous allons devoir formuler plusieurs recommandations sur ce que nous pouvons améliorer. Pouvez-vous nous donner des exemples très concrets de recommandations, du point de vue universitaire et de l'enseignement postsecondaire, concernant ce dont les étudiants ont besoin en matière de soutien pour réussir dans les établissements d'enseignement postsecondaire et dans les universités?

Mme Margaret Moss: Bien sûr. Je vais présenter les défis qui se posent à nous, alors les recommandations seront l'inverse.

La flexibilité, c'est la priorité. C'est un énorme défi pour les membres du corps enseignant et pour le personnel de comprendre les difficultés que vivent les étudiants autochtones. Il faut donc faire preuve de flexibilité, pour que les étudiants soient sur le même pied d'égalité.

Il doit y avoir des interventions ou des ressources de soutien uniques et adaptées. Nous devons répondre aux besoins de la personne, parce que, encore, il y a un vaste éventail d'étudiants des Premières Nations, métis, inuits, qui viennent du milieu urbain ou des réserves, etc., alors il faut que les mesures de soutien soient uniques et adaptées.

Encore une fois, comme je l'ai dit précédemment, pour nos étudiantes et nos étudiants — et aussi pour d'autres — le coût de la vie en ville est atroce, alors nous devons trouver des façons de leur offrir un soutien financier ainsi que d'autres mesures de soutien pour qu'ils puissent faire leurs études en sécurité, sans avoir à s'inquiéter tout le temps à propos d'argent.

Il faut plus d'espaces et d'inclusion. L'appartenance est une notion importante. Nous devons nous assurer qu'il y a des espaces comme les collègius que nous avons à la maison longue, entre autres.

J'ai été heureuse d'entendre d'autres témoins parler de l'apprentissage sur le terrain. Nous nous sommes associés à la ferme de l'Université de la Colombie-Britannique, et ce qu'on fait là-bas... nous avons la maison longue pour l'intérieur, et la ferme, pour l'extérieur. Nous essayons aussi d'élaborer des programmes où il peut y avoir des cérémonies de purification par la fumée, si cela fait partie des traditions de la personne, des feux, et des choses de ce genre.

La notion de l'appartenance peut s'exprimer de nombreuses autres façons, comme cela a été mentionné, que par le simple fait d'avoir une langue... C'est difficile, parce qu'il y a tant de langues, mais avoir au moins quelques langues, comme nous le faisons... et nous avons aussi un aîné qui habite à la maison longue et qui fait aussi partie de la faculté des langues, donc il y a un recoupement à ce niveau-là.

Ensuite...

La présidente: Pardon, madame Moss, mais je vais devoir donner la parole à la prochaine intervenante. Merci.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes.

Mme Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les deux témoins de leur présence.

Monsieur Sierzycki, pourriez-vous dresser un portrait de la situation en éducation pour les étudiants autochtones de la Saskatchewan? Quels sont leurs besoins? Quels points à régler relèvent du gouvernement fédéral?

Tout à l'heure, vous avez abordé la question du Conseil du Trésor. Avez-vous quelque chose à ajouter par rapport à cela?

[Traduction]

M. Thomas Sierzycki: Pour ce qui est des besoins des étudiants, je vais vous présenter la perspective provinciale sur ce que les enfants doivent savoir, d'après ce que nous savons et ce que nous avons déterminé. Ensuite, peut-être, c'est au gouvernement fédéral et bien sûr aux représentants de prendre des décisions à la lumière de cette information.

Dans notre province, nous savons qu'il existe des composantes fondamentales à l'apprentissage des enfants, c'est-à-dire un endroit accueillant où ils ont un sentiment d'appartenance, des ressources de soutien en santé mentale et une dynamique sociale qui les préparent à apprendre. Quand vous cochez ces besoins dans la pyramide de Maslow, les enfants arrivent à l'école prêts à apprendre.

Pour les éducateurs, il est délicat d'offrir ce genre de services, alors c'est au ministère de l'Éducation et aux autres ministères du gouvernement de collaborer pour soutenir ces enfants.

S'il y a une chose que nous avons apprise en tant que province, c'est qu'il y a une approche compartimentée en matière de gouvernance, par rapport à la façon dont nous fournissons des occasions d'apprentissage aux enfants de toute la province. Qu'il s'agisse du ministère des Services sociaux, du ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle ou du ministère de la Santé, les ministères ont la responsabilité de collaborer pour offrir les occasions dont j'ai parlé. Jusqu'à ce que ces barrières soient abattues et qu'on établisse une telle collaboration, les enfants continueront d'avoir de la difficulté à apprendre, parce qu'ils ont trop de besoins qui ne sont pas comblés.

La présidente: Madame Idlout, vous avez deux minutes.

• (1745)

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Madame Moss, je veux seulement que vous répondiez à la question que j'ai posée plus tôt.

Merci.

Mme Margaret Moss: Pardon, pourriez-vous répéter la question?

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Ma question concernait le fait qu'il y a peu de personnes qui s'inscrivent ou qui veulent faire carrière en enseignement ou apprendre à être enseignant ou enseignante. Je pense que le fait qu'une grande partie du matériel pédagogique et d'apprentissage soit en anglais joue un grand rôle.

Selon vous, si les peuples autochtones pouvaient apprendre dans leur culture et dans leur langue, pourrions-nous recruter plus d'enseignantes et d'enseignants?

Mme Margaret Moss: Merci de la question. Je m'en souviens, maintenant.

À l'Université de la Colombie-Britannique, nous avons le programme de formation des enseignants autochtones. Je suis sûre qu'il est donné principalement en anglais, mais pour répondre à votre question, cela a effectivement un énorme effet.

Je sais que le programme devrait être hybride, malgré tout — dans la langue de la personne et aussi en anglais —, afin que les enseignants puissent exercer leur métier là où ils doivent parler anglais, mais aussi enseigner dans leur propre langue, là où ils l'enseignent. Pour dire les choses autrement, il s'agit d'acquérir des compétences globales, mais en utilisant les deux langues. J'ai vu cela aux États-Unis, où j'ai surtout habité, et les deux langues étaient utilisées — par exemple, le dakota et l'anglais —, afin que les enseignants soient en mesure d'enseigner à leur groupe de façon plus efficace et aussi pour tisser des liens entre les gens.

Tout à fait, ce serait très utile de pouvoir comprendre des notions et tout le reste dans votre langue maternelle, mais ce serait aussi probablement prudent de pouvoir aussi le faire en anglais ou en français.

La présidente: Merci beaucoup. Voilà qui met fin à la première partie.

Merci beaucoup à Mme Margaret Moss, professeure et directrice du Centre d'apprentissage des Premières Nations d'avoir été avec

nous aujourd'hui, et aussi à M. Thomas Sierzycki du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Comme je l'ai mentionné, nous allons convoquer de nouveau le témoin de l'Association des femmes autochtones.

Merci beaucoup du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui.

Nous allons prendre une courte pause, le temps d'accueillir notre deuxième groupe de témoins.

• (1745)

(Pause)

• (1750)

La présidente: Nous allons commencer la deuxième partie de la réunion cet après-midi, au début de la soirée.

Nous accueillons Mme Suzanne Brant, présidente de la First Nations Technical Institute, qui est avec nous en personne. Nous accueillons aussi M. Michael DeGagné, président et chef de la direction d'Inspire. Nous accueillons, en ligne, Mme Melanie Bennett, directrice exécutive du Yukon First Nation Education Directorate.

Chaque témoin a cinq minutes pour présenter sa déclaration préliminaire. Nous allons commencer par Mme Brant.

Merci beaucoup.

Mme Suzanne Brant (présidente, First Nations Technical Institute): Merci, madame la présidente.

Je remercie les membres du Comité des affaires autochtones et du Nord.

[*La témoin s'exprime en mohawk.*]

[Traduction]

Mon nom est Suzanne Brant. Je suis la présidente de la First Nations Technical Institute, une membre des Mohawks de la baie de Quinte et du clan de l'ours.

Depuis 1985, notre mission est de répondre aux besoins des étudiants autochtones en matière d'éducation. Nous avons desservi 112 collectivités autochtones en Ontario et 189 dans tout le Canada.

Nous sommes un établissement postsecondaire dirigé et gouverné par les Autochtones. Nous sommes reconnus dans la Loi sur les établissements autochtones de l'Ontario, adoptée en 2017. Nous offrons des programmes d'enseignement postsecondaire dans les domaines des sciences sociales, des sciences de la santé, de la gouvernance et des politiques, des lettres et sciences humaines, de la recherche et de l'innovation et de la technologie aéronautique.

Nous comptons actuellement plus de 450 étudiants inscrits à nos programmes, et 87 % de la population étudiante sont des femmes. L'âge moyen de notre population étudiante est de 36 ans. Cela est dû aux obstacles qui existent actuellement en éducation. Nous fournissons des programmes d'éducation de haute qualité qui donnent directement accès au marché de l'emploi. Nous utilisons des méthodes traditionnelles de transmission des connaissances et d'apprentissage. Nous puisons dans les connaissances, la culture et les langues autochtones dans tous nos programmes. Non seulement nos étudiants et étudiantes acquièrent les compétences et la technologie dont ils ont besoin, mais ils acquièrent aussi des connaissances autochtones.

Nous tissons ensemble notre guérison et notre apprentissage. Nous sommes conscients du fait que bon nombre de nos étudiants ont subi de nombreux traumatismes. Nous voulons nous assurer que chacun peut se libérer de ces traumatismes pendant qu'ils suivent nos programmes. Nous leur donnons accès à des conseillers pour favoriser leur réussite ainsi qu'à des conseillers culturels dans tous nos programmes. Ils sont là pour aider à soutenir les étudiantes et les étudiants. Cela aide notre population étudiante à acquérir de la fierté et de la confiance en soi. Ainsi, notre taux de diplomation surpasse 92 % depuis les trois dernières années.

Nos inscriptions ont augmenté de 203 % depuis 2015. Il y a trop d'inscriptions dans chacun des programmes que nous offrons présentement. Je vais vous donner un exemple: nous avons ouvert les inscriptions pour notre programme de soins infirmiers auxiliaires le 9 mars, et je peux vous dire qu'aujourd'hui, nous avons reçu 80 candidatures, alors que nous ne pouvons prendre que 15 candidats.

Il faut en faire plus pour soutenir le FNTI et les établissements autochtones, afin que nous puissions continuer de soutenir nos étudiants. Nous avons besoin de ressources pour la prestation de nos programmes et pour répondre aux besoins et aux demandes de nos communautés. Sans financement adéquat, nous ne pouvons pas fournir à notre population étudiante une infrastructure adéquate, ni un programme et des ressources de soutien complètement adaptés à la culture. Nous ne pouvons pas répondre aux besoins communautaires et économiques de plus en plus grands, en plus des besoins liés aux programmes.

Je veux vous donner un autre exemple: le projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis a été adopté en juin 2019. Les Premières Nations travaillent très fort pour mettre en place leurs propres organismes du bien-être à l'enfance, et on nous a demandé de dispenser la formation. Nous sommes allés de l'avant et nous avons élaboré un programme de baccalauréat de quatre ans en travail social auprès des Autochtones. Nous avons obtenu l'agrément réglementaire dans tout le Canada, et le programme est maintenant reconnu en Ontario. Nous allons commencer à offrir ce programme en janvier 2024. Ce matin, il y avait 677 manifestations d'intérêt, alors que nous ne pouvons accepter que 36 étudiants.

Ce problème ne se limite pas au travail social. Tous les programmes que nous offrons présentement, comme je l'ai dit, attirent trop de candidats. Il y a des listes d'attente. Nous avons huit autres programmes autochtones en cours d'élaboration, pour lesquels les gens et la communauté ont manifesté de l'intérêt.

C'est frustrant de voir qu'il y a tellement de gens qui veulent apprendre et qui veulent s'inscrire à nos programmes, mais que nous ne pouvons pas les prendre en raison de contraintes financières.

Madame la présidente, je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de témoigner. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

• (1755)

La présidente: Merci beaucoup, madame Brant.

La parole va maintenant à M. DeGagné, pour cinq minutes.

M. Michael DeGagné (président et chef de la direction, Indspire): Merci beaucoup de m'avoir invité à contribuer à votre rapport très important et très attendu. Je suis content que vous réalisiez cette étude.

Nous avons présenté un mémoire plus tôt dans la journée, dans lequel nous avons décrit les contributions d'Indspire à l'enseignement postsecondaire. Indspire est un organisme autochtone qui travaille avec les gouvernements ainsi que des centaines de donateurs d'un bout à l'autre du Canada pour recueillir des fonds qui serviront à offrir des bourses d'études à des étudiants autochtones au niveau postsecondaire. Cette année, nous aurons probablement accordé plus de 7 000 bourses d'études, pour un total surpassant 26 millions de dollars. Notre organisme est devenu une ressource cruciale pour les enseignants autochtones.

Je ne veux pas trop insister sur les statistiques dans mes commentaires, mais je souhaite plutôt mettre en lumière les deux contextes historiques dont, je l'espère, vous tiendrez compte dans votre rapport.

D'abord, remontons en 1967, l'année de la Confédération. Un très grand nombre de gens étaient favorables et très optimistes à l'égard de la Confédération et du 100^e anniversaire du Canada, mais le chef Dan George a prononcé son célèbre discours intitulé « Lamentation sur la Confédération », dans lequel il exprimait certaines de ses préoccupations pour l'avenir du Canada.

Je vais citer une chose qu'il a dite dans ce discours. Il a dit: « Je vais saisir les instruments du succès de l'homme blanc — son éducation, ses talents — et avec ces nouveaux outils, je ferai de ma race les gens les plus fiers de votre société. »

À l'époque où il a prononcé ce discours, nous savons que la politique d'émancipation était encore en vigueur, et que les Autochtones étaient ainsi forcés à renoncer à leur statut de membre ou à leur statut d'Indiens inscrits dans leur collectivité s'ils voulaient avoir la chance d'entrer à l'université. C'est un choix déchirant pour un grand nombre de personnes. C'est essentiellement de cette façon qu'on nous a tenus à l'écart des universités.

Le principal indicateur de l'entrée à l'université, c'est le fait que votre père ou votre mère ou quelqu'un de très près de votre famille y soit allé. Puisque, durant de nombreuses générations, les gens ne faisaient pas d'études postsecondaires, tout cela était nouveau pour nous. Ça l'est encore. Si vous jugez que cela est pertinent aux fins de votre rapport, sachez que nous n'en sommes qu'à la deuxième génération d'étudiants universitaires autochtones. Nous avons choisi de nous y consacrer.

Le second point important s'est produit en 1972 — cela fait 50 ans maintenant, et je pense que nous devrions le célébrer —, je parle de la fameuse politique de la maîtrise indienne de l'éducation indienne, qui était le fruit d'un amalgame de rapports et de politiques de toutes les provinces et de tous les territoires de l'époque concernant les Autochtones. Il était question de leçons et de la philosophie de survie au XXI^e siècle. Je cite:

La fierté qui nous encourage à reconnaître nos talents et en tirer parti, ainsi qu'à acquérir les aptitudes nécessaires pour gagner sa vie.

La compréhension des autres qui nous permettra de rencontrer les autres Canadiens sur un pied d'égalité et à respecter les différences culturelles tout en mettant en commun nos ressources pour le bien de tous.

Il était aussi question du besoin de vivre en harmonie avec la nature pour conserver « l'équilibre entre l'homme et son milieu. Cela est nécessaire à l'avenir de notre planète [...] »

Je pense que, même 50 ans plus tard, c'est exactement ce qui guide l'éducation autochtone. C'est un élément crucial de notre pensée aujourd'hui. Nous avons plus de 30 000 étudiants autochtones de niveau postsecondaire, et comme je l'ai dit, nous nous sommes consacrés à la tâche.

Les besoins financiers restent l'obstacle le plus important à la réussite — ma collègue du FNTI vient de l'expliquer de façon très précise —, mais nous continuons de battre des records au chapitre des inscriptions. Même si bon nombre d'étudiants et d'étudiantes ont besoin d'aide supplémentaire, nous nous dépassons à bien des égards. Les organismes comme Inspire nous soutiennent pour que nous excellions à l'université.

Il y a des besoins urgents relativement à l'éducation autochtone postsecondaire. Je ne le dirai jamais assez. Nos jeunes ne sont pas un fardeau futur pour la société. Nos jeunes sont une occasion d'améliorer considérablement la société canadienne. Nous avons besoin de mettre les bouchées doubles dès maintenant. Nous sommes en marge de la société, mais nous tentons de nous rapprocher de son cœur. À mon avis, ce mouvement, de la marge vers le cœur, c'est l'essence même de la réconciliation.

• (1800)

Selon mon propre point de vue, en tant qu'ancien président d'université au Canada œuvrant maintenant au sein d'une organisation d'éducation autochtone, je dirais que les défis que nous devons relever consistent à encourager un plus grand nombre d'étudiants, à les inciter à élargir leurs possibilités en matière de diplôme et de carrière — nous avons tendance à choisir les mêmes domaines d'études étroits — à aider nos étudiants à voir l'obtention de leur diplôme comme une première étape et non comme un événement final, et à faire en sorte que la vie universitaire reflète mieux la réalité autochtone croissante dans le milieu postsecondaire.

Merci beaucoup de votre attention.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur DeGagné.

Nous allons passer à Mme Bennett, en ligne, pour cinq minutes. Merci beaucoup.

Mme Melanie Bennett (directrice exécutive, Yukon First Nation Education Directorate): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier le Comité de me permettre de prendre la parole et de m'écouter.

Je m'appelle Melanie Bennett et j'appartiens à la Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in. Je suis la petite-fille d'Alice et d'Alfred Titus, et la fille de la regrettée cheffe Hilda Titus.

Je suis une éducatrice de longue date, au service des enfants autochtones depuis plus de 30 ans à titre d'enseignante et d'administratrice, et j'ai actuellement l'honneur d'occuper le poste de directrice exécutive de la nouvelle Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon. Je suis également technicienne auprès du Comité des chefs sur l'éducation du Yukon.

Je me joins à vous depuis Whitehorse, au Yukon, où je suis actuellement assise dans une petite salle, parce que nous organisons notre quatrième conférence annuelle sur l'éducation à laquelle participeront, pour les deux prochains jours passionnants, des centaines de personnes, sur place et sur Zoom.

Je suis vraiment reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée.

Ici, au Yukon, nous en sommes aux premières années de la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'éducation des Premières Nations, qui a été établie par notre Comité des chefs sur l'éducation en 2019, en ce qui concerne l'éducation de la maternelle à la 12^e année et l'éducation postsecondaire de nos étudiants. Cela reposait sur des dizaines d'années de travail de la part des dirigeants qui nous ont précédés.

Le Comité des chefs sur l'éducation, ou CCOE, réunit 10 Premières Nations autonomes et non autonomes du Yukon pour transformer le système d'éducation du Yukon afin de combler l'écart épouvantable en matière d'éducation entre les Autochtones et les non-Autochtones, en reprenant le pouvoir sur l'éducation des Premières Nations dans le territoire. La tâche est ardue et urgente.

Le Comité des chefs sur l'éducation a établi la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon — la YFNED — en 2020 afin d'offrir des programmes et un service global fondés sur le principe de Jordan pour soutenir les élèves et les familles autochtones des Premières Nations dans l'ensemble du Yukon. Nous avons également joué un rôle essentiel dans la création du conseil scolaire des Premières Nations, qui a assumé le pouvoir d'administrer, au moyen de référendums, huit écoles publiques au Yukon. L'année prochaine, il gèrera 11 écoles publiques en partenariat avec le gouvernement du Yukon.

En trois ans à peine, la YFNED et le conseil scolaire des Premières Nations ont commencé à apporter des changements profonds et systémiques à l'éducation dans le territoire. Nous constatons directement que les élèves autochtones et leur famille reçoivent le soutien culturel et éducatif dont ils ont besoin pour s'épanouir dans un système qui reflète enfin leur vision du monde en tant que Première Nation du Yukon. Il est trop tôt pour présenter des données, mais nous savons que les choses commencent à bouger pour nos élèves. Ce n'est que la première étape de la vision du Comité des chefs sur l'éducation.

La dernière étape est la création d'un système scolaire des Premières Nations au Yukon financé directement par l'intermédiaire d'une entente régionale en matière d'éducation avec le gouvernement fédéral, afin que les Premières Nations du Yukon qui le souhaitent puissent enfin assumer l'entière responsabilité de l'éducation de leurs enfants, sans que le système scolaire public du gouvernement et ses politiques et lois restrictives et coloniales aient d'autres répercussions sur nos enfants.

Depuis 20 ans, de nombreuses Premières Nations du Yukon exercent une compétence sur l'éducation dans le cadre de leurs ententes sur l'autonomie gouvernementale, avec la possibilité de recourir aux ententes sur le transfert de programmes et de services qui ont été négociées à l'époque. Cependant, pas une seule Première Nation n'a utilisé la totalité de ses ententes sur le transfert de programmes et de services, parce qu'un grand nombre de Premières Nations du Yukon se sont rendu compte qu'il n'était peut-être pas dans leur intérêt de le faire en petit nombre.

Les Premières Nations comprennent que, au lieu de travailler comme un tout unifié dans le cadre du Comité des chefs sur l'éducation, les Premières Nations du Yukon ont maintenant la force et les moyens financiers et organisationnels d'actualiser leur vision concernant le contrôle exercé par les Premières Nations sur l'éducation des Premières Nations.

En ce moment, les Premières Nations du Yukon accusent un retard de plusieurs dizaines d'années par rapport aux Premières Nations situées au sud du 60^e parallèle, qui exercent un contrôle beaucoup plus important sur leur éducation. Depuis les années 1960, les Premières Nations du Yukon ont été abandonnées par le gouvernement du Canada dans le domaine de l'éducation, lorsqu'il a transféré la responsabilité de l'éducation des Premières Nations au gouvernement du Yukon sans aviser ni consulter les Premières Nations.

Nos élèves ont souffert génération après génération de l'autorité assimilatrice du gouvernement dans le système scolaire public du Yukon. Les rapports du vérificateur général qui ont été réalisés à plusieurs reprises au Yukon le démontrent clairement et font état de résultats déplorables.

Aujourd'hui, le Comité des chefs sur l'éducation s'engage dans un partenariat officiel avec le gouvernement du Canada, dans le cadre de la négociation d'un protocole d'entente, d'abord pour régler les problèmes liés au financement pluriannuel adéquat de la YFNED et du conseil scolaire des Premières Nations, et ensuite pour permettre la négociation d'une entente régionale en matière d'éducation qui répond aux besoins uniques des Premières Nations du Yukon, qu'elles soient autonomes ou non. Cela favoriserait la création d'un système d'éducation des Premières Nations du Yukon qui serait véritablement pour les Premières Nations par les Premières Nations, y compris la construction d'écoles des Premières Nations dans le territoire.

• (1805)

Je suis vraiment reconnaissante, encore une fois, de pouvoir venir vous parler de ce sujet, et je suis impatiente de répondre à vos questions.

Merci beaucoup de m'avoir invitée à participer à l'étude. J'ai hâte d'en dire plus sur la position unique de l'éducation des Premières Nations du Yukon au Canada et d'en discuter avec vous.

La présidente: Merci beaucoup, madame Bennett.

Nous allons maintenant passer à notre premier tour de questions, en commençant par les conservateurs et M. Melillo, pour six minutes.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui pour faire partie de cette discussion importante. J'aime tous vos témoignages jusqu'ici. Je sais que nous obtiendrons beaucoup plus de renseignements intéressants à partir des questions.

J'aimerais commencer par M. DeGagné. J'ai lu un peu sur Inspire et me suis renseigné davantage sur le travail que vous faites. Il est assez incroyable. Je crois savoir que l'objectif, ou du moins l'un des objectifs de l'organisation, c'est que, en une génération, tous les élèves autochtones obtiennent leur diplôme. Je pense que c'est un objectif incroyable, et évidemment un objectif que nous devrions tous chercher à atteindre.

Vous avez dit d'emblée que vous n'alliez pas trop parler de données dans votre déclaration liminaire, mais malheureusement, je vais vous poser des questions sur les données. J'espère que vous êtes bien équipé pour y répondre.

Au cours des réunions précédentes, nous avons reçu des renseignements contradictoires qui ont suscité quelques remous au sein du Comité. Cela m'a permis de mettre en évidence un problème fla-

grant, à savoir que, selon la source d'information, on peut obtenir des renseignements radicalement différents, notamment en ce qui concerne les taux de diplomation des étudiants autochtones.

Je crois également savoir que Services aux Autochtones Canada ne surveille pas les taux de diplomation des étudiants qui font partie du système scolaire public hors réserve, ce qui, à mon avis, est aussi un problème, parce que, de toute évidence, il y a de nombreux étudiants autochtones dans ce système, qui ne devraient assurément pas être oubliés ou négligés de quelque façon que ce soit.

Avez-vous des commentaires quant à la façon dont le gouvernement peut s'assurer de recueillir des renseignements exacts, peut-être des renseignements plus uniformes, afin qu'il puisse prendre les meilleures décisions possible et disposer de l'information la plus précise qui soit pour ce faire?

M. Michael DeGagné: Effectivement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à des questions vraiment fondamentales et de trouver des données fondamentales au sujet de l'éducation autochtone au Canada. Par exemple, lorsque nous avons échappé à toute cette idée d'être tenus à l'écart des universités dans les années 1970, etc., et que vous nous avez demandé quel était notre niveau de référence ou combien d'étudiants nous avions à l'université et dans les collèges en 1980 et en 1990, il était difficile de trouver un chiffre sur lequel tout le monde pourrait s'entendre.

Ces chiffres n'ont jamais été recueillis de façon uniforme, et ils peuvent donc refléter seulement les Premières Nations. Ils peuvent refléter les Premières Nations et les Inuits, mais pas les Métis. Ils peuvent inclure les écoles professionnelles, les collèges ou quelques universités. Tout dépend des rapports. Je pense qu'il est très sage d'avoir un rapport comme celui-ci qui détermine les lacunes en matière de données et de mettre en place une organisation qui peut nous fournir les données dont nous avons besoin pour prendre de bonnes décisions.

Nous avons un très bon système qui nous permet de recenser le nombre de personnes qui entrent par la porte d'entrée d'un collège et d'une université, mais très peu de données sur le nombre de personnes qui sortent par la porte d'en arrière lorsqu'elles obtiennent leur diplôme. C'est simplement parce que chaque organisation et chaque gouvernement semble recueillir ses données d'une façon différente.

Il faut vraiment normaliser la collecte de données. Je ne doute pas que vous aurez ici 10 experts qui vous donneront 10 réponses différentes. Je n'en doute pas du tout. Je pense qu'ils ont tous des objectifs différents, et je pense qu'il y a une réelle occasion pour nous d'être un chef de file dans ce domaine, d'avoir une rubrique uniforme pour la collecte de données.

• (1810)

M. Eric Melillo: Je comprends. Je vous remercie.

Vous avez aussi mentionné quelque chose dans votre déclaration liminaire qui m'a beaucoup frappé. Vous avez dit que les étudiants autochtones, pour reprendre vos termes, s'orientent vers les « mêmes domaines d'études étroits ». Je crois que c'est l'expression que vous avez utilisée.

Pourriez-vous mettre cela en contexte un peu pour nous et nous dire peut-être pourquoi cela se produit et comment nous pourrions y réagir?

M. Michael DeGagné: Bien qu'étant dans l'administration, comme beaucoup d'administrateurs, j'ai enseigné lorsque j'étais administrateur afin de me tenir au fait de ce qui se passait dans l'institution.

J'ai enseigné un cours sur les questions autochtones contemporaines et j'ai supposé que les personnes qui seraient attirées par ce cours seraient celles qui ne connaissaient pas grand-chose à ce sujet, c'est-à-dire les étudiants non autochtones. Eh bien non, il s'agissait presque exclusivement d'étudiants autochtones. Je me souviens d'avoir demandé le premier jour: « Qu'est-ce que vous faites ici? Pourquoi cela vous intéresse-t-il? » Ils ont répondu: « Parce que nous ne connaissons pas ces choses-là. » Il s'agit en grande partie d'un renforcement de l'identité. Ils aiment venir dans les classes où il y a beaucoup d'étudiants autochtones. Ils savent qu'ils seront là. Ils aiment étudier ensemble.

Dans certaines classes, il y avait une masse critique d'étudiants parlant le cri, et une grande partie de la discussion se déroulait en cri. J'ai trouvé cela très intéressant, mais je pense que beaucoup d'étudiants autochtones choisissent les études autochtones ou l'histoire du Canada, en particulier avec un accent autochtone, pour ces raisons: pour l'idée de collégialité et de rassemblement avec un autre groupe d'étudiants autochtones.

Cela peut représenter un défi. Chez Indspire, par exemple, nous recevons toutes sortes de demandes pour trouver des étudiants en physique, en intelligence artificielle et dans différentes disciplines scientifiques, et nous constatons que nous n'avons que très peu d'étudiants dans ces domaines. Il est essentiel d'orienter les étudiants, ou du moins de leur donner une idée des options qui s'offrent à eux au-delà de leur premier choix, et peut-être d'intervenir auprès d'eux au cours de leur troisième année d'université pour leur dire qu'ils se débrouillent bien, mais que le monde est vaste et qu'il existe quelques options pour eux en fonction de ce qu'ils font.

M. Eric Melillo: Je pense que mon temps est écoulé.

La présidente: Merci, monsieur Melillo.

Nous allons passer à M. McLeod pour six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente, et félicitations.

Je remercie les intervenants aujourd'hui. C'est très intéressant et très inspirant.

Lorsque je suis entré sur le marché du travail, l'un des emplois que j'ai occupés pendant un certain nombre d'années était celui de directeur de bande dans ma collectivité d'origine. Les aînés de notre conseil encourageaient notre conseil à en faire plus pour que nos jeunes puissent rester à l'école et s'instruire, parce que c'était la voie à suivre, mais c'était une tâche difficile. Nous n'avions pas les ressources financières nécessaires. Nous n'avions pas les capacités nécessaires. C'était toujours frustrant pour toutes les personnes concernées. Je suis vraiment heureux d'entendre que les choses commencent à changer.

En revanche, ce qui a fonctionné, ce sont les programmes sur le terrain. Nous avons également constaté que les camps d'été recevaient beaucoup de candidatures de jeunes, parce qu'ils étaient tous ensemble et qu'ils étaient tous amis. Nous avons toujours constaté que l'attitude des étudiants changeait lorsqu'un aîné entrait dans la pièce. Il y avait beaucoup plus de respect. Les choses se calmaient.

J'ai écouté avec intérêt la représentante des Premières Nations du Yukon parler de l'apprentissage fondé sur la culture, qui occupe une place importante dans les écoles. Je voudrais lui demander de nous expliquer l'importance de cette priorité qu'on a fixée pour les écoles du Yukon, et comment elle contribuera à mieux préparer les élèves à la réussite scolaire.

• (1815)

Mme Melanie Bennett: Je pense que c'est essentiel. J'aime beaucoup vos commentaires sur l'apprentissage sur le terrain et l'apprentissage culturel; il y a beaucoup de descripteurs. Au Yukon, en tant qu'Autochtones, nous disons que c'est notre façon de faire les choses. Cela fait partie intégrante de notre vision du monde.

Je pense que la chose la plus importante — et j'ai entendu d'autres témoins le dire, même au sujet de la rationalisation — c'est lorsque nos étudiants savent qu'ils ont un sentiment d'appartenance, ce qui est très important pour nous, et que ce sentiment d'appartenance vient de la terre. Tout cela s'inscrit dans notre propre vision du monde. Ce sentiment d'appartenance doit également être intégré dans le système d'éducation. À l'heure actuelle, le sentiment d'appartenance dans le système d'éducation pour un étudiant autochtone est très fragile. Il est fondé sur un modèle industriel qui consiste à faire passer les enfants d'une année à l'autre pour qu'ils obtiennent ce qu'on appelle un certificat de fin d'études et avancent dans le monde. Il y a des points de repère.

En tant qu'Autochtone, j'ai dû faire face à des défis, comme l'obtention d'un diplôme, le fait d'être l'une des 12 membres de ma famille à avoir réussi dans le système, l'entrée à l'université et l'obtention d'un baccalauréat, puis l'obtention d'un baccalauréat en éducation et d'une maîtrise, et enfin l'obtention d'un doctorat. Je regarde mes aînés autochtones, comme j'appelle mes collègues, parce que ce sont nos doctorats. Lorsque nous établissons cette équité et que nous montrons à nos enfants qu'un doctorat est la même chose qu'un aîné assis là, et que nous leur donnons la possibilité d'avoir ce sentiment d'appartenance et de se sentir non pas inférieurs, mais équitables, cela mènera à la réussite.

On ne peut pas se contenter des images sur le mur. En tant qu'éducatrice, j'ai souvent entendu parler d'inclusion culturelle, ce qui revient à dire que vous allez nous intégrer à un modèle. L'inclusion, c'est quand nous travaillons en partenariat, et je pense que l'entente du conseil scolaire que nous avons mise en œuvre ici, au Yukon, en est un modèle, un début. Lorsque nous nous associons pour dire que nous sommes tous les deux sur un pied d'égalité et que nous devons apprendre, c'est la dualité qui en découle qui nous permettra de réussir.

M. Michael McLeod: Je vais vous interrompre, parce que je veux vraiment poser ma question à vous tous. Notre rapport sera fondé sur ce que vous recommandez à notre comité.

J'aimerais que chacun d'entre vous nous dise quelles sont les lacunes en matière de soutien financier dont souffrent le plus les établissements d'enseignement des Premières Nations. Comment le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou territoriaux peuvent-ils mieux offrir un soutien plus ciblé dans ces cas?

La présidente: Répondez en 30 secondes environ, s'il vous plaît.

Mme Melanie Bennett: Je dirais que, pour nous au Yukon, le meilleur soutien financier serait de fournir du financement pour l'accès à l'apprentissage sur le terrain. Cela coûte plus cher. Cela exige beaucoup plus de travail, et il faut le financer adéquatement.

Le deuxième élément est le financement de la formation et du suivi.

• (1820)

M. Michael DeGagné: Je dirais que ce qui est le plus nécessaire, c'est un certain type d'uniformité dans le financement. Je ne vais pas me prononcer sur le montant, parce qu'il vaut toujours mieux en avoir plus.

Lorsque nous créons des programmes destinés à la population générale et que nous essayons de régler un problème au sein de la population générale, nous créons des structures avec des personnes à l'intérieur, et elles sont permanentes. Dans une collectivité des Premières Nations, une collectivité inuite ou une collectivité métisse, nous avons tendance à créer des projets ou des programmes temporaires qui sont reconduits d'une année à l'autre.

Si je devais catégoriser le besoin de financement pour, disons, le système universitaire en ce qui concerne les étudiants autochtones, je dirais que tout est temporaire. Tout se fait d'une année à l'autre, d'un projet à l'autre. On ne peut pas construire un système de soutien avec du financement temporaire.

Mme Suzanne Brant: Je pense qu'un institut comme l'ITPN a besoin de fonds de fonctionnement. En ce moment, nous ne recevons du gouvernement fédéral que 360 000 \$ pour soutenir nos programmes, mais nous avons beaucoup de succès. Si nous avions un financement de fonctionnement adéquat, nous pourrions faire venir n'importe quel étudiant autochtone sans frais de scolarité. Nous pourrions offrir nos programmes autochtones à nos étudiants autochtones sans avoir à demander les frais de scolarité. On ne leur imposerait pas ce fardeau. Ce n'est pas beaucoup d'argent. Pour ce qui est du rendement de cet investissement, lorsqu'on regarde les taux de diplomation que nous avons de 92 %, 94 % et 97 %, selon l'année... Ce n'est pas beaucoup d'argent à investir pour obtenir ce genre de résultats.

Il nous faut également des programmes axés sur les Autochtones.

La présidente: Merci, monsieur McLeod.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Bennett, monsieur DeGagné et madame Brant, je tiens à vous remercier d'être des nôtres aujourd'hui. Vous avez déjà répondu à quelques-unes de mes questions dans vos remarques préliminaires et en discutant avec certains de mes collègues, mais j'en ai d'autres.

Depuis que nous avons commencé cette étude sur l'éducation et l'amélioration de la réussite scolaire des étudiants autochtones, des organismes de terrain qui constatent le travail à faire nous ont brossé un portrait des différents besoins des communautés. Nous avons aussi pris connaissance des lacunes et nous avons entendu parler de besoins urgents.

Madame Brant, vous avez même parlé dans vos remarques préliminaires de besoins en ressources financières et en infrastructure. J'aimerais que vous nous parliez des besoins urgents que vous notez dans le cadre de votre travail et qu'il serait bon que nous prenions en considération dans notre étude. Par exemple, on a dit que le financement par projet n'était peut-être pas idéal et qu'il fallait plutôt un financement plus récurrent et stable. J'aimerais entendre votre

point de vue à ce sujet, ainsi que celui de M. DeGagné s'il le souhaite.

[Traduction]

Mme Suzanne Brant: L'autre chose dont nous avons besoin, c'est de nous assurer qu'il existe des mesures de soutien pour les étudiants. Pour nous, la raison pour laquelle nos organisations connaissent un tel succès, c'est que nous avons des conseillers culturels dans chaque programme. Il y a un aîné dans le programme qui oriente le programme d'études à partir d'une vision et d'une compréhension du monde autochtones.

Ensuite, c'est que nous avons été en mesure d'atténuer les traumatismes qui ont touché des générations. C'est pourquoi je disais que nous avons intégré l'apprentissage à la guérison pour que les étudiants aient la possibilité, par l'entremise de cercles et de processus... Le corps professoral, le conseiller culturel et le facilitateur de réussite des étudiants les aident. Ils n'acquièrent pas seulement des compétences. Ils apprennent aussi à redevenir entiers.

Ces types de ressources sont essentiels à la réussite d'un étudiant.

M. Michael DeGagné: Chez Indspire, nous offrons du soutien aux étudiants. À l'heure actuelle, nous pouvons le faire en ligne ou par Zoom, et cela fonctionne très bien.

Ce que nous offrons aux étudiants du collège et de l'université, ce sont les mesures de soutien universitaire habituelles: comment rédiger une dissertation, comment se débrouiller en première année d'université, comment choisir des cours, et ce genre de choses. Il y a peu de temps, nous avons proposé une introduction à la langue mohawk. Ce cours a fait salle comble. Des centaines d'étudiants se sont inscrits. Nous avons dû le répartir sur deux soirs. Nous avons proposé une introduction à l'anishinabemowin, la langue anishinabe. Ce cours s'est rempli.

Ce qui est intéressant, c'est que nous essayons d'élaborer... Nous estimons qu'il y a une lacune dans leur connaissance de l'université, mais ce n'est pas une lacune. Ce qu'ils définissent, en tant qu'étudiants, comme une lacune, c'est leur soutien culturel. Ils ont besoin d'une sorte d'ancrage culturel pour s'en sortir. Je pense que c'est très important.

L'autre aspect auquel nous ne pensons pas assez, c'est que, lorsqu'ils s'apprentent à obtenir leur diplôme et à entrer dans la vie professionnelle, il faut les mettre en contact avec d'autres professionnels autochtones émergents, c'est-à-dire créer des lieux où les étudiants autochtones au collège d'enseignement peuvent établir des liens avec d'autres étudiants du collège d'enseignement afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien par les pairs et d'un soutien professionnel. C'est aussi quelque chose qui est ressorti pour nous.

• (1825)

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur DeGagné et madame Brant, je comprends qu'il est important que ces jeunes étudiants aient des modèles. C'est d'ailleurs ce que nous avons entendu de la part du groupe de témoins précédent.

Monsieur DeGagné, vous venez de soulever quelque chose de très intéressant sur la langue. D'ailleurs, l'étude précédente du Comité, qui avait été proposée par ma collègue de Manicouagan, du Bloc québécois, portait sur les langues autochtones et les manières de les revitaliser, de les promouvoir et d'assurer leur pérennité. Des témoins nous ont mentionné l'importance des langues autochtones dans le contexte de l'apprentissage et de l'enseignement, mais surtout de la transmission des savoirs et des traditions. Nous l'avons aussi déjà entendu aujourd'hui de la part du premier groupe de témoins.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, dans la minute qu'il reste? Diriez-vous que c'est un facteur de réussite scolaire et de motivation?

Madame Brant, vous avez même parlé des cercles de guérison.

[Traduction]

Mme Suzanne Brant: Oui, assurément.

Pour nous, tous nos programmes d'études sont assortis de résultats d'apprentissages autochtones, de sorte que les élèves s'efforcent de comprendre qui nous sommes d'un point de vue autochtone, mais aussi d'acquérir une vision du monde autochtone. Il y a des points vraiment critiques dans la langue qui favorisent cette compréhension. Nos langues sont fondées sur les verbes, alors elles créent des images. C'est magnifique de comprendre dans la langue ses positions. Vous comprenez quelle est votre relation avec votre interlocuteur ou avec le reste de la création.

Il est important que cela se reflète dans tout ce que nous faisons au sein de nos instituts pour la réussite. Nos étudiants ont besoin de se voir eux-mêmes. Ils ont besoin d'avoir leur langue et de travailler à atteindre les objectifs et les choses qui ont un sens pour eux et pour nous en tant que peuple autochtone.

La présidente: Merci, madame Larouche.

Nous allons passer à Mme Idlout pour six minutes.

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut, et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:*]

Merci, madame la présidente.

Permettez-moi de commencer par dire que, en tant qu'Autochtones, nous accordons une grande importance à notre culture. Je pense que le gouvernement fédéral devrait également accorder de l'importance à notre culture.

Le gouvernement fédéral a financé les pensionnats et les externats fédéraux. Certains de ceux qui sont allés dans les pensionnats ont été envoyés loin de leur famille pour que leur culture et leur langue soient anéanties. Beaucoup d'argent a été dépensé dans les pensionnats, où on a embauché des enseignants. Des enfants ont été envoyés dans ces pensionnats, et cela a coûté beaucoup d'argent.

Maintenant, quand on parle de réconciliation, il semble que tout l'argent qui a été dépensé pour les pensionnats vient de disparaître ou a été dissipé quelque part. Il n'y a pratiquement plus de financement pour les écoles, les éducateurs ou l'éducation. Nous entendons dire que les écoles gérées par des enseignants autochtones et des peuples autochtones disposent de très peu de fonds.

Nous avons entendu dire que, au Nunavut, pendant 46 ans — de 1951 à 1997 — il y avait 13 écoles. C'étaient des pensionnats, où les élèves se faisaient battre. Leur langue, leur culture et leur identité leur ont été arrachées.

J'aimerais vous demander si vous convenez avec moi que le gouvernement fédéral devrait fournir plus de fonds pour revitaliser la culture, la langue et l'identité des peuples autochtones, pour que nous puissions garder notre culture et notre langue vivantes. Si le gouvernement a pu dépenser des sommes astronomiques à l'époque, pourquoi ne peut-il pas fournir plus de financement aujourd'hui?

J'aimerais entendre vos réponses, si possible. Je suis à peu près certaine que le temps est compté, mais je voulais poser la question.

● (1830)

La présidente: Vous avez environ une minute chacun.

Il vous reste trois minutes.

Mme Melanie Bennett: Je suis très heureuse de cette question. Je suis parfaitement d'accord avec vous.

Au Yukon, dans le cadre de mon travail quotidien avec la Yukon First Nation Education Directorate et le comité des chefs sur l'éducation, je crois fermement que nous pourrions nous épanouir et que nos enfants le feraient aussi si nous avions nos propres écoles. Malheureusement, nous sommes l'une des régions qui n'ont pas eu cette possibilité.

Lorsque les Premières Nations exercent un contrôle sur l'éducation des Premières Nations... Un de mes collègues a fait allusion à l'époque de la politique de 1972 sur le contrôle de l'éducation par les Autochtones. Aller de l'avant avec cette politique, et même avec les 10 principes du gouvernement fédéral actuel... voilà des éléments qui, à mon avis, servent de points de référence qui pourraient aider à aller exactement dans ce sens. Je pense que les choses seraient très différentes. Nous ne verrions pas un, ni deux, ni quatre très mauvais rapports du vérificateur général sur l'éducation au Yukon, qui ont clairement montré que les choses n'évoluent pas pour les étudiants autochtones.

Les choses ont commencé à bouger depuis que les chefs ont mis en place une organisation autochtone qui pourrait servir d'intermédiaire et aider tout le monde à comprendre ce qu'est notre façon de faire et comment nous pourrions la mettre en œuvre dans un environnement d'apprentissage. L'environnement d'apprentissage ne se trouve pas nécessairement dans un bâtiment. Il peut se trouver sur la terre, mais il est vraiment important que nous en ayons un qui nous appartienne.

Je serais tout à fait favorable à ce que des fonds soient consacrés à l'infrastructure en particulier, afin que nous puissions avoir une école pour les Premières Nations au Yukon.

La présidente: Il vous reste environ 45 secondes.

M. Michael DeGagné: Auparavant, j'ai travaillé pendant 15 ans, à partir de 1998, pour un organisme appelé Fondation autochtone de guérison. Au début, nous nous efforcions de préciser notre mandat et de découvrir ce que les survivants des pensionnats indiens voulaient vraiment.

Nous avons mené une série de consultations — des événements d'un jour — partout au pays. Il y en a eu 36 dans le Nord et d'un océan à l'autre. Au cours de ces 36 consultations, sans exception, la perte la plus importante et le besoin le plus important qui ont été cernés étaient la revitalisation de la langue. C'était la principale chose. Tout le monde en a parlé. Nous avons trouvé cela incroyablement. Nous pensions que ce serait lié à la santé ou à la santé mentale ou quelque chose du genre. Tout le monde voulait que la langue soit la priorité.

Je pense que vous avez raison. Je pense que, à certains égards, la revitalisation culturelle nous appartient. Nous définissons notre culture, et c'est à nous de la ramener, mais je pense que le catalyseur est la revitalisation de la langue. C'est là que nous avons besoin de soutien, et je pense que cela doit être très vaste.

• (1835)

La présidente: Merci beaucoup, madame Idlout.

Nous avons le temps pour une deuxième série condensée, et nous passons donc à M. Zimmer pour cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, madame la présidente.

J'aimerais poser une question à Melanie Bennett au Yukon.

Je remercie tous les témoins d'avoir comparu aujourd'hui et je félicite également notre nouvelle présidente.

Madame Bennett, vous avez mentionné cela plus tôt. Je vais juste citer un article de *Yukon News* selon lequel des lacunes de longue date persistent dans les résultats des étudiants alors que le gouvernement du Yukon cherche à les combler. L'article commence comme suit:

Le gouvernement territorial prend des mesures qui, il l'espère, permettront d'améliorer les résultats des étudiants, près de trois ans après qu'un rapport du vérificateur général a reproché au ministère de l'Éducation de ne pas comprendre et de ne pas combler les lacunes de longue date.

Il ajoute ceci:

Selon le communiqué de presse du 9 mars, le ministère a créé en 2018 une unité de performance et d'analyse pour mieux gérer et analyser les données sur les résultats des élèves, et, en 2020, un groupe de travail conjoint sur les données a été créé avec le comité des chefs sur l'éducation pour améliorer la communication de données sur les résultats des élèves aux Premières Nations du Yukon.

Enfin, il dit ceci:

En ce qui concerne la répartition par statut d'identification, le taux de diplomation parmi les étudiants des Premières Nations du Yukon était de 66 %, soit 65 sur 98 diplômés potentiels.

Le taux de diplomation était encore plus faible pour les « autres étudiants autochtones »: 63 %, soit 22 diplômés sur 35.

J'en parle parce que je reconnais pourquoi vous faites ce que vous faites dans votre organisation. J'en suis vraiment heureux, en tant qu'ancien enseignant. J'ai vraiment à cœur les étudiants et les enfants et je veux les voir terminer leurs études secondaires afin qu'ils puissent mieux réussir dans la vie.

Je voulais vous fournir cette occasion. Dans votre témoignage plus tôt, vous avez dit que vous aimeriez en dire plus. J'aimerais que vous nous en disiez plus sur ce qui s'en vient.

Nous savons pourquoi vous êtes ici. Vous êtes ici pour permettre d'améliorer la situation au Yukon. Veuillez nous en dire plus.

Mme Melanie Bennett: D'abord, je vais en dire plus sur ces données, parce que les gens entendent 66 % et ils disent: ce n'est pas mauvais, c'est mieux que 50 %. Ce n'est pas 66 % comme taux de diplomation, c'est 66 % parmi les 30 % d'étudiants qui se sont rendus jusqu'en 12^e année. Le groupe de travail sur les données qui a été mis en place a travaillé très fort, pendant trois ans, pour essayer de rendre des comptes au ministère de l'Éducation du Yukon. Il est très difficile d'obtenir des données, et c'est pourquoi la YFNED, qui a été mise en place, travaille maintenant très dur pour créer ses propres données. Nous pourrions nous contenter de l'AI-PRP et régler tout cela à partir de là, mais ce n'est pas le

cas — comme nous l'enseignent nos aînés — et ce n'est pas une bonne façon de procéder.

En fin de compte, notre objectif est la réussite des élèves. Il s'agit de déterminer comment cela se passera. J'ai beaucoup aimé les propos d'autres personnes qui ont parlé de... Il semble qu'il y ait ce point de référence qui consiste à les amener à l'université, mais ce n'est pas nécessairement toujours le chemin à suivre pour tous nos étudiants autochtones. Nous avons élaboré un modèle qui leur permettra de réussir dans la voie qu'ils ont choisie, car pour nous, la voie choisie est de rentrer chez soi et d'être un membre de la communauté. Il peut s'agir d'une personne qui parle la langue, d'un médecin ou d'un creuseur de fossés. Ils aident leur communauté. C'est ce que nous voulons: des gens qui reviendront dans leur communauté.

Je parie que chacun d'entre vous, lors de la dernière tempête, a vraiment apprécié la personne qui a pu conduire le chasse-neige. C'est ce que nous devons inculquer à nos enfants, la force de le faire, et c'est ce que nous essayons de faire.

Je suis heureuse que vous ayez soulevé la question des données, parce que c'est une chose importante. Cela nous fournira les points de repère et les idées, et permettra de trouver les lacunes, parce que l'une des choses que nous constatons, c'est qu'il y a une certaine réussite. Nous avons mis en œuvre des programmes cette année, et pour la première fois, nous avons constaté une amélioration en mathématiques grâce aux camps de mathématiques dirigés par des Autochtones que nous avons organisés avec des interventions ciblées auprès des élèves.

Maintenant, si je pouvais amener le ministère de l'Éducation du Yukon à mettre en œuvre la même chose, au lieu que l'organisation et moi fassions une opération ponctuelle, je pense que nous obtiendrions de meilleurs résultats pour nos élèves. C'est ce que nous entendons par « dirigé par les Autochtones ». Nous devons écouter et entendre nos gens nous dire quelles sont les lacunes dans les éléments dont nous avons besoin pour nos enfants et comment nous pouvons les intégrer dans un système géré par le ministère, dans un conseil scolaire des Premières Nations ou dans une école des Premières Nations gérée par une Première Nation individuelle.

• (1840)

M. Bob Zimmer: Mon temps est écoulé, madame Bennett, mais je salue vos efforts et je vous souhaite beaucoup de succès. Nous sommes impatients d'entendre ces données positives dans quelques années, lorsque vous les aurez. Je vous remercie.

Mme Melanie Bennett: Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Zimmer.

Nous allons maintenant passer à M. Badawey pour cinq minutes.

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je commencerai par me faire l'écho des commentaires de M. Zimmer en saluant les efforts de chacun d'entre vous. Vous avez fait de l'excellent travail.

Je veux me concentrer et mettre l'accent sur le renforcement de la capacité. Comme bon nombre d'entre vous le savent, d'après nos réunions passées et lors de mes visites dans de nombreuses collectivités l'année dernière... SAC en particulier, le ministère que je représente, va de l'avant avec, par exemple, la législation sur l'eau et le remplacement de la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations. Nous étudions la santé des Autochtones. Nous nous intéressons à la capacité en matière d'investissements à long terme afin de combler le déficit d'infrastructures. La liste est longue. Il y a le programme de navigateur pour les entreprises qui aidera les entreprises autochtones à trouver des soutiens dans toute la famille fédérale, dans tous les ministères, pas seulement à SAC, mais aussi Infrastructure, Santé, et la liste continue.

Je veux me concentrer sur Mme Brant, parce que je pense avoir un certain parti pris, car nous avons déjà travaillé ensemble dans le passé. Si j'ai le temps, je vais aussi m'adresser à M. DeGagné et à d'autres personnes.

Madame Brant, pouvez-vous parler de certaines des choses que vous examinez en ce moment en ce qui concerne les gens que vous représentez, en particulier, premièrement, votre partenariat avec les collèges et les universités, mais aussi, pour entrer un peu plus dans les détails, la façon dont vous renforcez la capacité afin qu'elle soit très personnelle pour ce qui est de la prochaine génération qui travaillera dans nos collectivités autochtones? Pouvez-vous nous dire comment cela permettrait ensuite la mise en place d'un plus grand nombre de programmes axés sur la culture et d'interventions axées sur la culture pour répondre aux besoins dont j'ai déjà parlé et, enfin, pour faire en sorte qu'il existe une durabilité pour les nombreuses générations dans l'avenir, en ce qui concerne tout particulièrement la gestion des infrastructures, la gestion des actifs et ainsi de suite?

Pouvez-vous nous en dire un peu plus, premièrement, sur ce que vous faites, comme vous l'avez mentionné précédemment — vous pouvez aller un peu plus loin dans les détails — et, deuxièmement, sur certaines de ces recommandations que vous pourriez formuler pour améliorer et renforcer ces besoins?

Mme Suzanne Brant: C'est exactement ce que nous faisons: nous renforçons la capacité. La Loi sur les établissements autochtones adoptée en Ontario nous donne maintenant le droit d'obtenir des certificats jusqu'à des diplômes d'études supérieures. Cela se fait selon nos propres connaissances, tout en répondant aux exigences des organismes de réglementation et autres.

Par exemple, le programme de baccalauréat en travail social autochtone forme des travailleurs sociaux autochtones qui peuvent ensuite retourner dans les communautés et traiter les problèmes d'une manière très appropriée sur le plan culturel. À l'ITPN, nous avons notre propre capacité de concevoir des programmes et de soutenir les étudiants et les étudiants diplômés. Comme je l'ai dit, l'âge moyen de nos étudiants est de 36 ans cette année. Ils ont déjà essayé le système classique ou n'ont pas réussi à l'école secondaire. Nous disposons de tous les systèmes nécessaires pour les accueillir, les former et renforcer leurs capacités.

Nous avons également un institut de recherche. Nous renforçons la capacité pour ramener nos besoins dans les collectivités, puis trouver des solutions à ces problèmes.

M. Vance Badawey: Merci.

Monsieur DeGagné, voulez-vous dire quelque chose à ce sujet?

M. Michael DeGagné: En ce qui concerne le renforcement de notre capacité, je dois parler du point de vue d'Inspire. Une chose que j'ai remarquée, c'est que... Comme je l'ai dit plus tôt, nous recevons du financement du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, mais des sociétés et des donateurs canadiens s'engagent à verser des fonds équivalents. C'est ce qui nous permet de disposer d'un fonds commun pour financer les étudiants autochtones. Renforcer la capacité d'Inspire grâce à ce type de financement par le gouvernement fédéral serait...

Nous avons une longue liste de donateurs qui s'intéressent à ce genre de choses, depuis ceux qui nous donnent 100 \$ à la fois jusqu'à ceux qui nous donnent un million de dollars à la fois. Je suis absolument étonné du nombre de Canadiens qui souhaitent soutenir les populations autochtones, et plus particulièrement les étudiants autochtones. Ils le font non pas parce qu'ils considèrent que les Autochtones ont un déficit à combler, mais pour soutenir l'excellence de nos étudiants, ceux qui veulent poursuivre des études supérieures ou professionnelles. Ce groupe d'étudiants doit être reconnu pour son excellence.

Je pense que c'est là que se produira le véritable renforcement des capacités.

• (1845)

La présidente: Merci, monsieur Badawey. Cela met fin à votre temps.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Andréanne Larouche: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vois que c'est un comité où on a du plaisir entre collègues. C'est ce que je ressens, et c'est tant mieux, car nous devons travailler sans partisanerie.

Merci encore aux trois témoins de leur participation à cette étude.

Monsieur DeGagné, vous n'avez malheureusement pas eu l'occasion de répondre à ma question précédente sur la langue, sujet en faveur duquel Mme Brant a fait un beau plaidoyer. Vous avez eu l'occasion d'y toucher rapidement en réponse à une question posée par une de mes collègues sur la langue et son importance pour garder les élèves autochtones motivés et encourager leur persévérance. Vous avez noté que l'importance de la langue avait été priorisée lors de vos consultations.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

[Traduction]

M. Michael DeGagné: C'est une excellente question, parce que je ne pense pas que nous ayons considéré la langue comme la porte d'entrée du soutien à l'éducation. Nous la considérons comme quelque chose qui est peut-être davantage lié à la culture, mais la langue semble être un élément essentiel de tout cela.

Il y a six ans, en 2016-2017, je siégeais à un comité ministériel de vérification du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous avons reçu une copie du rapport annuel sur les résultats du ministère. Une phrase m'avait laissé perplexe. On disait que, malgré 30 années de financement soutenu des collectivités autochtones d'un bout à l'autre du pays, nous n'avons pas été en mesure d'améliorer l'indice de bien-être des collectivités du gouvernement du Canada par rapport à la différence entre les Autochtones et les non-Autochtones.

L'écart entre l'indice de bien-être des collectivités des Autochtones et celui des non-Autochtones ne s'est pas réduit d'un iota après 30 ans de financement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Cela représente des milliards de dollars d'investissement. J'ai cru que c'était un aveu très honnête du fait que, malgré tous nos efforts, beaucoup de choses ne se sont pas améliorées: la santé, l'éducation, etc.

Je proposerais que nous fassions quelque chose de différent. Je pense que l'utilisation de la langue comme portail pour l'amélioration de l'éducation pourrait changer les choses. C'est peut-être quelque chose d'intéressant que le Comité pourrait envisager dans son rapport. Il se peut que vous deviez faire preuve de beaucoup d'audace et laisser de la place à quelque chose à quoi on n'a pas pensé auparavant, ou à quoi on a pensé mais qui n'a pas encore été essayé.

S'il s'avère que le rapport se contente de cerner les lacunes, mais ne propose rien de nouveau ou de différent qui n'a jamais été essayé auparavant, je pense que nous aurons perdu une énorme occasion.

[Français]

La présidente: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Nous allons passer à Mme Idlout pour deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Je veux poser une question à Suzanne Brant.

Je vous ai posé une question plus tôt. J'aimerais entendre votre réponse, parce que vous faites un travail très important et que vous manquez aussi toujours de financement. Je pense que nous devrions avoir plus d'investissements.

Je voulais savoir si le financement que vous recevez du gouvernement fédéral suffit pour investir dans les programmes qui sont essentiels à nos cultures et nos langues.

• (1850)

Mme Suzanne Brant: Nous recevons très peu de financement de la part du gouvernement fédéral. La plupart des fonds que nous recevons viennent du gouvernement provincial à l'heure actuelle.

Il serait très avantageux que le gouvernement fédéral investisse dans les programmes. Nous avons déjà élaboré des programmes de formation de sages-femmes, ce qui est très important du point de vue autochtone...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, madame Brant.

Madame Bennett, pourriez-vous mettre votre microphone en sourdine?

Merci.

Mme Suzanne Brant: L'autre chose qui, selon moi, serait avantageuse pour ce qui est des résultats en matière de santé et du retour à la terre, c'est... Nous avons un programme de quatre ans pour l'obtention d'un diplôme en systèmes alimentaires autochtones durables. Bien entendu, cela changera beaucoup les choses sur le plan de la souveraineté alimentaire, de la sécurité alimentaire et de la compréhension de notre relation avec le monde naturel.

Un investissement du gouvernement fédéral dans l'élaboration de programmes qui peuvent répondre à ce renforcement des capacités dans une optique autochtone contribuerait vraiment à changer les choses.

Nous avons un programme d'enseignement des langues autochtones, alors nous voulons être en mesure de former nos propres personnes pour qu'elles puissent apporter ces connaissances à nos collectivités. Ce type d'investissement dans les programmes d'un institut autochtone changerait vraiment les choses, surtout dans le cas de l'ITPN.

Merci.

La présidente: Merci, madame Idlout.

Cela met fin à nos séries de questions pour aujourd'hui.

Merci beaucoup, madame Brant, monsieur DeGagné et madame Bennett, de vos témoignages et du temps que vous avez passé avec nous. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je remercie les membres du Comité.

Le Comité convient-il de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>